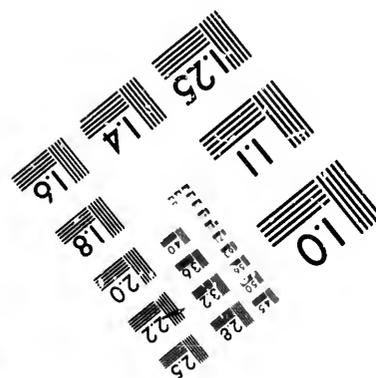
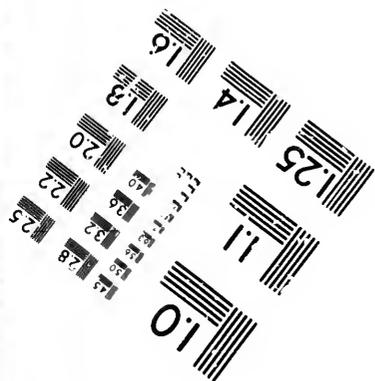
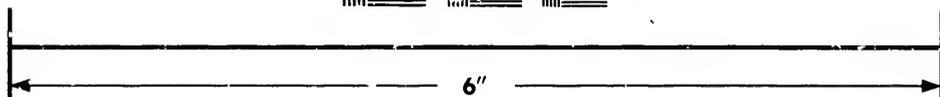
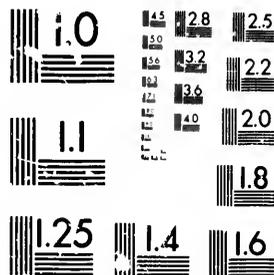


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			<input checked="" type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

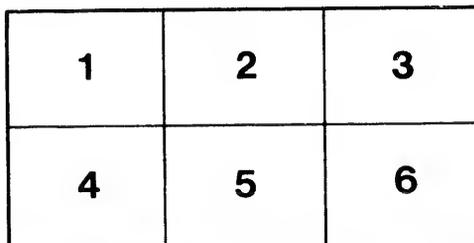
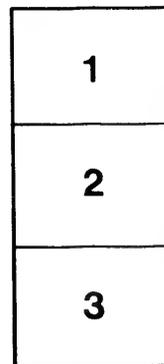
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ils
tu
diffier
ne
age

rata

elure,
à

TR

TROIS SOUVENIRS

TR

L'ABBÉ TRUDELLE

1413

TROIS SOUVENIRS

—o—

QUEBEC
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU
—
1878

Trudelle, C

TR

Lo
pays
bord
ils e
end
voir
épai
bord
du c

* c

TROIS SOUVENIRS

LES BOIS-FRANCS

PROLOGUE

Sol canadien, terre chérie !
Par des braves tu fus peuplé.

ISIDORE BEDARD.

Lorsque nos pères, quittant le beau pays de France, vinrent s'établir sur les bords de la grande rivière du Canada, ils eurent à essuyer bien des peines, à endurer bien des fatigues avant de voir de riches campagnes remplacer les épaisses forêts qu'ils trouvèrent sur les bords du Saint-Laurent. Il leur fallut du courage ; car ils avaient à combattre

* Cet écrit date de 1852.

d'infatigables ennemis dans les indigènes, déterminés à tout tenter pour chasser ces nouveaux ennemis de leur liberté. Mais nos pères venaient du pays des braves et de plus "étaient l'élite des guerriers," comme l'a dit un de nos poètes; ils ne devaient donc pas craindre l'audace de l'indomptable Iroquois. Aussi les pages de la brillante histoire de ces temps héroïques de notre patrie nous les représentent toujours en garde contre l'astucieuse valeur de ce dangereux ennemi, tenant d'une main la charrue et de l'autre l'arme avec laquelle ils protégeaient leurs familles et leurs moissons.

Aujourd'hui les temps ne sont plus les mêmes : ceux qui ont disputé avec tant d'acharnement les bords du Saint-Laurent sont presque totalement disparus, et, plus heureux que leurs ancêtres, les bons habitants de nos campagnes cultivent en paix les champs ouverts avec tant de difficultés. Ils n'ont point à faire usage de cette valeur chevaleres-

que
" n'
le m
néce
obliq
s'élo
et à
don
les
colo

L
seul
il s
cett
de c
les
l'inc
jour
seu
gen
sur
mo
pio
inc

que qu'ils ont reçue d'eux et dont ils " n'ont jamais flétri les lauriers ; " mais le manque d'espace et l'impitoyable nécessité qui, depuis bien des années, obligent un bon nombre d'entre eux à s'éloigner des lieux qui les ont vu naître et à s'enfoncer dans la forêt, leur ont donné l'occasion de prouver qu'ils sont les dignes descendants des premiers colons de ce pays.

Le courage, en effet, ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi; il se montre encore, et bien plus, dans cette fermeté inébranlable que l'homme de cœur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence et contre ces mille obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter. C'est là le genre de courage trop peu connu, et surtout trop peu récompensé, qu'ont montré et que montrent encore les braves pionniers de la colonisation de nos terres incultes.

Pour mieux le connaître, voyons-les prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francis.

Disons tout de suite que le nom de Bois-Francis ne fut donné d'abord qu'aux seuls cantons de Somerset, de Stanfold et d'Arthabaska ; mais que, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, d'Halifax, de Chester, de Warwick et de Ham.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays sans doute ! mais *honne soit qui mal y pense*, car il ne faut pas croire, en voyant tous ces noms de lieux à la figure bretonne, que nous allons nous occuper de l'établissement de quelques-unes des parties des Iles Britanniques : non, la langue de Racine et de Fénelon, presque seule, se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie.

Dè
déjà
de T
parti
prop
sieur
avai
forêt
les a
dire
imm
faisa
la r
prop
van
ce c

I

LA DÉCOUVERTE

Ce sont eux qui, en dépit de grands et de nombreux obstacles, par leur seul courage et sans aucune protection, ont tracé aux autres la route.

Le Canadien Emigrant.

Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà dans les paroisses du sud du district de Trois-Rivières, l'existence de cette partie des cantons de l'Est, que l'on a si proprement appelée *Bois-Francs*. Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce parc immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement, et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princières. Suivant leurs récits pleins d'enthousiasme, ce domaine de la nature était comme

une de ces belles et riches plantations auxquelles l'art et le goût savent donner un aspect riant et varié. La grosseur et la hauteur des arbres gigantesques qu'ils avaient vus, indiquaient, suivant eux, un sol riche et propre à toute espèce de culture. Aujourd'hui encore, ceux qui visitent pour la première fois les parties de cette forêt que les colons n'ont pas encore attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions, et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poètes :

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri !

Un habitant de Saint-Pierre-les-Becquets, du nom d'Isaïe Mailhot, dit être monté plusieurs fois à Somerset, pendant l'hiver, à la raquette, et avoir tendu des pièges sur les bords de la rivière Blanche, près de l'endroit où est placée l'église actuelle de la paroisse de Saint-Callixte. A peu près dans le même temps, un habitant de Saint-Grégoire, David Prince,

un
Boi
per
Nic
au
Star
pris
terr
à H
can

O
n'eu
terr
et l
mor
ver
affr
nai
Il le
rer
esp
des
sui
" C

un des plus anciens colons actuels des Bois-Francis, remontait, en chassant la perdrix, cette branche de la rivière Nicolet, connue sous le nom de Rivière au Loup, qui traverse les cantons de Stanfold et d'Arthabaska. Il avait même pris, dans les pointes de Bulstrode, une terre qu'il céda ensuite à Louis Héon et à Hubert Doiron, déjà établis dans ce canton en 1830.

Cependant aucun de ces chasseurs n'eut la volonté de s'établir sur une terre où semblaient devoir couler le lait et le miel, parce que les obstacles à surmonter étaient si grands, comme nous le verrons bientôt, qu'il fallait, pour les affronter, avoir un courage plus qu'ordinaire, ou être commandé par la nécessité. Il leur semblait impossible d'aller demeurer seuls, à une si grande distance, sans espoir d'avoir un jour des chemins pour descendre au bord du fleuve, et d'être suivis par quelques parents ou amis : " Car," me disait un jour David Prince,

“ on riait de moi, lorsque je parlais, dans ma paroisse, de la possibilité de former un établissement dans cet endroit.”

Mais enfin un homme d'énergie et d'intelligence, de Saint-Grégoire, Edouard Leclerc, (que son nom vive à jamais dans le souvenir des heureux habitants de ces contrées !) après avoir pesé les difficultés et calculé les moyens de les vaincre, résolut d'affronter tous les obstacles. Comme David Prince, il remonta la Rivière-au-Loup en 1832 ou 1833, car il ne peut préciser davantage cette date, et s'arrêta à Stanfold, sur la terre même qu'il occupe encore aujourd'hui. Il ne pouvait trouver un sol plus riche que celui des pointes étendues que forme le cours irrégulier de cette rivière, serpentant alors entre une double rangée d'ormes, qu'il osa le premier frapper. C'est aujourd'hui un des plus riches habitants de la belle et florissante paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold.

Ce
vint s
Canto
Bois-F
premi
annon
destru
répété
devaie

Jus
nier d
demeu
nature
pas en
sauva
pire, e
ne tre
seul d
coups
loin e
au flo
deven

Dan

Ce fut donc Leclerc qui, le premier, vint se fixer dans cette grande partie des Cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francis ; ce fut lui qui, abattant le premier arbre pour construire sa cabane, annonça à cette forêt vierge sa prochaine destruction sous les coups incessamment répétés de la hache des colons qui devaient suivre ses traces.

Jusqu'au jour où cet intrépide pionnier de la colonisation vint fixer sa demeure dans ce vaste domaine de la nature, le bruit de la cognée ne s'y était pas encore fait entendre ; les animaux sauvages seuls s'en partageaient l'empire, et le chant des oiseaux, dont rien ne troublait les concerts harmonieux, seul en égayait les échos. Mais les coups qu'il frappa furent entendus au loin et devinrent comme le signal donné au flot de l'émigration vers ces cantons, devenus depuis si florissants.

Dans un temps où le manque de

terres dans les seigneuries forçait déjà la jeunesse canadienne à prendre le chemin des Etats-Unis, qu'elle n'aurait jamais dû connaître, cette découverte des Bois-Francis était une mine précieuse. Aussi l'exemple de Leclerc en engagea bientôt d'autres à le suivre. Narcisse Béliveau et François Pélerin, tous deux aussi de Saint-Grégoire, vinrent presque en même temps s'établir près de lui sur les terres qu'ils occupent encore actuellement.

Dans le printemps de 1835, un autre habitant de Saint-Grégoire, Joseph Pélerin, vint se joindre aux trois premiers colons de Stanfold ; mais il se fixa à une grande distance de leurs établissements sur le lot qu'il occupe aussi lui-même encore aujourd'hui. Si jamais vous allez de Somerset à Stanfold, on vous fera remarquer sa belle et élégante demeure agréablement située non loin de l'endroit où la voie ferrée traverse le chemin royal.

Il ne pensait pas, ce brave habitant,

son arrivée dans ce lieu, qu'un jour des wagons, trainés par la vapeur, passeraient devant sa porte avec la rapidité de la flèche. Et combien d'autres choses voient à présent ces premiers colons, auxquelles ils n'avaient pu même penser dans leurs plus beaux rêves sur l'avenir !

Dans l'automne de cette même année, un habitant, natif de la Baie du Febvre, J.-Bte. Lafond, un sac de provisions sur le dos et la hache à l'épaule, partit avec un de ses fils de Bulstrode, où il demeurait alors, pour chercher un établissement dans les cantons voisins.

Après avoir traversé Stanfold, où, comme nous venons de le voir, quelques colons s'étaient déjà fixés, il s'arrêta sur le trentième lot du huitième rang de Somerset.

Lorsque, le premier soir de son arrivée, seul avec son fils, assis sur un tronc d'arbre devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son

frugal repas, il rêvait à son avenir, qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire : " Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui ; mais gardez-vous bien de vous laisser vaincre par son inséparable compagnon, le découragement. La pauvreté avec son hideux cortège de souffrances va bientôt, il est vrai, vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire ; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces ; mais, avant vingt ans, tout cela sera fini. Plus de deux cents familles formeront une belle paroisse, où tout annoncera l'aisance et la prospérité. Une superbe église sera construite sur les bords aujourd'hui sauvages de la petite rivière qui coule à quelques arpents d'ici, et autour de cette église, seront groupées les maisons d'un joli village centre d'affaires auquel la gare d'un chemin de fer donnera la plus grande activité....." Il eût sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors que

incroyables, et cependant il est donné à ce premier habitant de Somerset, qui vit encore au moment où j'écris ces lignes, de voir que ce rêve est une réalité.

Dans le printemps suivant (1836), Lafond alla résider, avec sa famille, sur la terre qu'il avait commencé à défricher, et, dans le même temps, un autre colon, du nom de Joseph Grondin, vint s'établir sur le lot voisin.

Ces deux premiers habitants de Somerset et les quatre colons déjà établis à Stanfold, furent donc les premiers habitants des Bois-Francs et aussi le commencement de ce continuel mouvement vers les Cantons-de-l'Est qui va toujours croissant et continuera ainsi, il faut l'espérer, jusqu'à ce qu'enfin, sous la protection d'un gouvernement sage et éclairé et la direction des vrais amis du pays, toute cette vaste étendue de terres habitables et fertiles soit couverte d'heureux et paisibles cultivateurs canadiens ;

jusqu'au temps où, dans chaque canton on verra briller la croix du clocher, et l'on entendra sonner cet *Angelus* qui trois fois le jour, écho de l'âme chrétienne, invite si éloquemment tous les cœurs à s'élever à Dieu.

Il en avait coûté cependant à ces hardis défricheurs de s'éloigner des lieux qui les avaient vu naître et grandir ; de quitter leurs parents, leurs amis d'enfance et ces bons voisins avec lesquels ils avaient passé tant de moments de joie et de bonheur, de se décider à ne plus se voir réunis dans la vieille église de la paroisse, si pleine pour eux de pieux souvenirs et dont le clocher fait toujours battre de joie le cœur catholique du Canadien ; puis de ne plus contempler

Du Saint-Laurent le majestueux cours.

Aussi, quoiqu'ils ne dussent point passer la frontière de la patrie, il leur avait semblé partir pour l'exil ; c'est que

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,
a dit avec raison un poète.

Mais le temps était arrivé où les Canadiens, instruits à l'école de l'indigence et prêtant l'oreille à ce cri d'un patriotique appel "Emparons-nous du sol," devaient quitter les bords enchantés du Saint-Laurent et aller fonder de nouvelles colonies au sein même de leur pays, disputant à l'étranger une terre dont la possession leur est acquise à tant de titres. Ils étaient donc partis les larmes aux yeux, mais l'espoir dans le cœur.

Dès le printemps de leur arrivée, les premiers colons ensemencèrent les quelques arpents de terre qu'ils venaient de défricher, et, l'automne arrivant, leurs petits champs rendirent avec usure ce qu'on leur avait confié : la fécondité de ce nouveau sol semblait tenir du prodige. Le bruit de cet heureux résultat, si propre à donner les plus belles espérances, se répandit avec rapidité dans les paroisses du district des Trois-Rivières, au sud et même au nord du fleuve. Il y

eut alors un élan général vers cette région fortunée ; on ne parlait que des Bois-Francis. C'était la Californie du temps.

Mais la découverte de cette terre devait produire en quelque sorte les mêmes résultats que celle des mines aurifères des bords de l'Eldorado, c'est-à-dire, que les chercheurs ne devaient jouir de leurs biens qu'après des privations et des souffrances presque incroyables, comme nous allons le voir ; car c'est ici le lieu de faire connaître ce qu'eurent à souffrir les premiers colons des Bois-Francis, que l'on peut regarder comme les héros de la colonisation.

Pou
leuve
passer
a par
tablis
t à tra
enu c
ien, c
old, q
penda
car il n
travers
usqu'a
avait c
ce vast

Les p

II

PRIVATIONS ET SOUFFRANCES

Alors on se souvient de tout ce qu'on aime,
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous charma,
Des jeux de notre enfance et même de ses peines.

DELILLE.

Pour aller des paroisses du bord du fleuve aux Bois-Francis, il fallait d'abord passer la savane de Blandford, qui sépare la paroisse de Gentilly des nouveaux établissements de la rivière Bécancour, et à travers laquelle un chemin mal entretenu conduisait alors. Mais cela n'était rien, comparé à l'affreuse savane de Stanbold, que l'on ne pouvait passer qu'à pied pendant près de sept mois de l'année ; car il n'était possible aux voitures de la traverser que depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril, lorsque le froid avait consolidé les eaux bourbeuses de ce vaste marais.

Les premiers colons avaient frayé, dans

cette savane, depuis la chapelle de la rivière Bécancour jusqu'à l'endroit est aujourd'hui l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold, un chemin sur lequel ils avaient jeté des branches, qui leur donnaient le moyen de se soutenir au-dessus des bourbiers sans fond qu'ils rencontraient à chaque instant.

Pour rendre ce sentier praticable aux voitures d'hiver, on était obligé d'aller par corvées de quinze à vingt hommes battre la neige avec les pieds pour détremper avec l'eau, sans quoi la glace ne se serait pas formée. Cela ne se faisait pas ordinairement sans que l'on plusieurs enfoncez jusqu'aux genoux, et souvent jusqu'au milieu du corps, dans cette eau fangeuse et à demi gelée. Si deux voitures se rencontraient, il n'était pas rare de voir les chevaux, qui mettaient le pied hors du chemin battu disparaître presque entièrement dans les ornières, d'où on ne les retirait qu'au moyen de cordes et de leviers. Quelques

le de l'ans de ces pauvres animaux et plusieurs
droit ou bêtes à cornes y sont même périés. Ce
t-Eusèbe fut là cependant le chemin par lequel,
quel il pendant près de onze ans, des milliers
leur don de colons, hommes, femmes et enfants,
au-dessus ent dû passer pour se rendre dans les
rencon Bois-Francis. Qui pourrait dire les misères
et les souffrances de tout genre qui y
urent endurées ? Le cœur saigne au
able au récit qu'en font les premiers habitants
é d'aller de ces contrées.

hommes
pour la Cependant le champ était vaste, et
i la glace chacun pouvait se choisir une ample
se faisait part de cette belle forêt : aussi les pre-
l'on vi niers arrivés ne furent pas longtemps
enoux, e euls. Presque continuellement on voyait
rps, dan de nouveaux colons passer la savane de
gelée. S Stanford pour monter aux Bois-Francis.
il n'était D'était ordinairement pendant l'hiver
qui met que les hommes allaient prendre des
n battu terres : ils défrichaient, ensemençaient
t dans le dans le printemps, et ce n'était qu'après
it qu'at leur première récolte et dans l'hiver
quelques suivant, qu'ils allaient chercher leurs
familles.

En 1843, il y avait déjà 1062 âmes à Somers-et seulement, et la population s'était accrue dans la même proportion à Stanfold et à Arthabaska. La plus forte partie de ces colons montaient dans les Bois-Francs pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leurs familles ; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avaient bientôt épuisé les provisions et le manque de magasins dans ces premières années, ou le prix trop élevé des denrées, ne permettaient pas de les renouveler. Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte, fût dans la grange. D'ailleurs, quelque abondante que fût cette récolte, le surcroît toujours

2 âmes à l'imprévu de la population faisait qu'ordi-
population nairement elle était épuisée plus tôt
proportion qu'on ne l'avait cru, et, quand arrivait
La plus le printemps, la misère faisait aussi son
ent dans apparition avec lui.

s aucune
part, des
inés, qui
stensiles
maigres
Plusieurs
que leur
dos. Ils
e mainte
de leurs
souvent
as cesse,
visions :
dans ces
op élevé
as de les
ait dans
fût dans
pondante
tousjours

Ceux qui étaient arrivés les premiers
avaient ordinairement des excédants
pour soulager leurs amis nouvellement
venus ; ils se montraient charitables et
empressés à diminuer des souffrances
qui devenaient de plus en plus pressan-
tes ; mais cette ressource était bientôt
épuisée. Les marchands qui venaient de
s'établir à Somerset et à Stanfold rem-
plissaient bien, pendant le cours de
l'hiver, leurs magasins de lard, de farine
et de provisions de toute espèce ; mais
l'immigration était toujours plus consi-
dérable qu'on ne l'avait prévu : elle
doublait les calculs les plus raisonnables.
Les nouveaux arrivés faisaient bien
preuve de bonne volonté, en travaillant
avec cette ardeur naturelle aux Cana-
diens, surtout quand ils entrenoient un

avenir meilleur et qui ne dépend que de leur énergie. Les arbres tombaient comme par enchantement sous les coups redoublés de leurs haches ; bientôt le feu les avait réduits en cendre ; puis ils convertissaient en *sall** cette cendre qu'ils portaient ainsi transformée aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse. C'était, avec le sucre produit de l'érable, leur seule ressource. Ils en recevaient en échange des provisions de bouche et des vêtements.

Mais les demandes étaient si multipliées, que ce moyen de vivre s'épuisait bientôt ; la manufacture du marchand était pleine de potasse ou de perlasse, et son magasin était vide de provisions. Le manque absolu de chemins pendant l'été ne lui permettait pas d'expédier ses alcalis au marché et, par la même raison,

* Corruption du mot anglais *salt*, sel ou salin.

le ren
partie
lors
march
terrib
Prison
sur u
pouva
sonne
aux i
riche
de to
savan
cherc
dans
Afi
parta
honn
On le
dos s
farine
souve
tête e
cuisin

le renouveler ses provisions. Une grande partie de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchande jamais. C'était des moments terribles d'épreuve et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Une seule planche de salut restait aux infortunés habitants de cette place riche et pauvre, abondante et manquant de tout : c'était de franchir à pied la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher sur leurs dos des provisions dans les paroisses du bord du fleuve.

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bande de dix à quinze hommes, pour faire ce périlleux trajet. On les voyait revenir portant sur leur dos soixante et quatre-vingt livres de farine et quelquefois bien davantage, souvent un sac de provision sur leur tête et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Quelques-

uns même ne craignaient point de se mettre en route avec des plaques de poêle sur les épaules.

Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques et les maringoins, le visage en feu, les veines enflées, l'œil rouge et les lèvres bleuâtres ; quelquefois même on les voyait cracher le sang de leur poitrine enflammée. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs au courage invincible, mais qui partaient épuisées par un jeûne presque continu et n'emportant, pour soulager leur estomac fatigué, qu'une tranche de mauvais pain sec.

Le chemin ne leur paraissait pas mauvais, lorsqu'ils n'enfonçaient pas jusqu'aux genoux ; car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et

des
mare
être
qu'un
dispa
le pro
à pe
cheve
passé
malh
avec
sans
avaie
fois d
sans
péris.
Qu
arpen
c'étai
ourn
nuit
fallai
cont
que d

des racines, ils tombaient dans des marais d'eau bourbeuse où ils pouvaient être exposés à périr. On dit même qu'un jour l'un de ces voyageurs allait disparaître dans une de ces ornières sans le prompt secours de son voisin, qui eut à peine le temps de le saisir par les cheveux. Combien de fois ceux qui passèrent cette savane ont-ils trouvé des malheureux enfoncés jusqu'aux bras avec leurs charges dans ces borbiers sans fond, se tenant aux racines qu'ils avaient pu saisir, et attendant quelquefois depuis plus d'une heure le secours sans lequel ils seraient infailliblement périés.

Quand ils avaient fait sept ou huit arpents, ils tombaient de lassitude, et c'était souvent l'œuvre de toute une journée de faire ce périlleux trajet. Si la nuit les surprenait en chemin, il leur fallait se résigner à attendre le jour pour continuer : c'était s'exposer à y périr que d'y marcher sans lumière. Que de

tristes nuits passées ainsi sans feu et sans couvertures, exposés quelquefois à une pluie averse, ou à la rigueur du froid, dans les longues nuits de l'automne ! L'un de ces voyageurs, après m'avoir raconté d'une voix émue tout ce qu'il avait enduré lui-même, ajoutait : " Lors- qu'on sortait de ce marécage, on n'avait pas *formance* d'homme ; la vase nous couvrait des pieds à la tête, et il ne nous restait que des habits en lambeaux. "

Au retour de ces voyages, on les voyait quelquefois trembler de tous leurs membres pendant un temps assez considérable ; plusieurs avaient les jambes enflées une semaine et davantage. Ce fut après une de ces pénibles expéditions, que l'un d'eux mourut victime de ses généreux efforts. C'était bien là porter le courage jusqu'où il peut aller ; plusieurs cependant voulurent tenter quelque chose de plus extraordinaire que ce qui avait causé la mort à l'un de ces héros.

La potasse et la perlasse n'étaient

quelquefois d'aucune valeur dans cette nouvelle colonie, parce que le marchand, ne pouvant, comme on l'a vu, les expédier, refusait d'acheter la cendre et le *sall* ; cependant c'était presque le seul moyen de se procurer des vivres, et la famine, avec toutes ses horreurs, se présentait aux chaumières. Que faire donc ? Se résigner à souffrir et peut-être même à périr, ou se décider à aller porter eux-mêmes, sur leur dos, le *sall* à Gentilly, à dix lieues de distance : point de milieu. Cette détermination, il est vrai, tenait du désespoir ; mais, lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants, de même qu'au champ de bataille, le Canadien est un héros.

On vit donc partir en différents temps, de Somerset et de Stanfold, des colons portant sur leurs épaules du *sall* enveloppé dans des écorces et des feuilles d'arbres. Mais toutes ces précautions n'empêchaient point cet alcali de leur faire sentir son effet corrosif. Après avoir

brûlé une partie du sac qui le contenait et de leurs vêtements, il pénétrait dans la chair, et, quand ils arrivaient à Gentilly, leur dos était tellement brûlé, que quelques-uns, dit-on, ne purent en être parfaitement guéris.

Mais que faisaient les mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette, pour conserver leurs jours pendant que leurs courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence ? Croyez-le, quelque invraisemblable que cela doive paraître, un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles ou de racines bouillies. Elles se nourrissaient surtout d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance : nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les bluets, les framboises..... étaient aussitôt dévorés. Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un, qu'il avait passé une,

deux
Un d
comm
march
racon
jour
recett
qu'il
la fe
enfant
d'arge
à pleu
cuisai
d'herb
dit-el
plus
nous
comm
ne cru
Il t
récit
dans
désol
pleur

deux et même trois journées sans manger. Un des marchands actuels de Somerset, commis dans le temps chez un autre marchand de la même paroisse, m'a raconté lui-même qu'il fut envoyé un jour par son bourgeois pour faire la recette chez ces nouveaux colons, et qu'il entra dans une petite maison où la femme était seule avec ses petits enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer, et, ouvrant un chaudron où cuisait à gros bouillons verts un mélange d'herbes et de racines :— " Venez voir, dit-elle, ce que nous mangeons depuis plus d'un mois, et jugez vous-mêmes si nous pouvons vous payer. " Ce brave commis, comme on peut bien le penser, ne crut pas devoir insister davantage.

Il faudrait à présent, pour achever le récit de ces grandes souffrances, entrer dans chaque chaumière, y voir une mère désolée, des enfants pâles, à demi vêtus, pleurant et demandant à grands cris le

pain qu'on ne peut leur donner.....
Mais pourquoi entreprendrais-je la peinture d'un tableau qu'il n'est pas possible de retracer dans sa triste réalité ?

Ce que je viens de raconter pourra même paraître exagéré à quelques-uns des lecteurs ; cependant la vérité m'en a été garantie plusieurs fois par les plus anciens habitants de Somerset, au milieu desquels j'ai demeuré pendant six ans ; et, comme la plupart d'entre eux ont été témoins ou victimes, je les crois.

Ce
signé
toujo
auxq
plain
enten
aveni
de se
espér
point
alors,
coura
si pro
le co
que
mais

III
CONSOLATIONS

Quand il est effrayé des rumeurs de la terre,
L'oiseau, montant aux cieus, en perd le souvenir :
Ainsi, pour oublier le monde et sa misère,
O mon âme; volons au lointain avenir.

L'abbé A. DUPUY.

Cependant ce peuple affligé était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre : il avait foi dans un meilleur avenir ; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait. Une espérance brillait pour lui dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir son courage. Il est vrai qu'il y a des douleurs si profondes, que rien ne peut y apporter de consolation ; des plaies si saignantes, que personne ne peut les cicatriser ; mais sur ces plaies, sur ces douleurs, il

peut toujours être répandu une partie de ce baume salutaire que l'on trouve dans la religion, et qui est si propre à en tempérer l'amertume.

Quoiqu'il n'y eût pas de prêtre résidant parmi eux pour leur distribuer les secours qu'elle offre aux malheureux, ils puisaient eux-mêmes, dans cette source intarissable de consolations, les forces qui leur étaient nécessaires. Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance : ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient, comptaient leurs larmes, et ne pouvait oublier leurs souffrances.

Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là au pied d'une croix, plantée au lieu même où l'on voit aujourd'hui l'église de Somerset. C'était là qu'ils venaient déposer leurs

pein
souff
atten
heur
sur la
dont
ment
voir
de let
fois l
phrat
Co
enten
tique
des h
la Cox
leurs

San
cette
Marie

peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet dont les grains bénits passaient lentement entre leurs doigts décharnés, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leurs paroisses natales, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate au souvenir de Jérusalem.

Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en lui disant :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours :
Servez-moi de défense ;
Prenez soin de mes jours.

Sans doute que les anges, témoins de cette touchante prière, la portaient à Marie et lui disaient :

O Vierge, écoute leur prière,
Sois indulgente et souris-leur,
N'abandonne pas sur la terre
Ces délaissés du bonheur.

Ces vœux furent exaucés : des défrichements plus considérables permettant de plus grandes semences, l'aisance commença à régner ; l'automne, avec sa riche moisson, fit disparaître les souffrances de l'été, et l'hiver, " saison de pleurs pour l'indigence," devint au contraire pour eux la saison d'une certaine abondance et de la gaieté. Car il ne faudrait pas croire qu'une population si pauvre et si malheureuse fût le séjour habituel du découragement, de la tristesse et de l'ennui : non, la joie la plus franche régnait souvent dans ces chaumières où l'espérance tenait toujours compagnie à la pauvreté. Rien de surprenant en cela : car, même dans les moments les plus critiques,

Le Canadien, comme ses pères,
Aime à rire et à s'égayer ;

c'es
çais
pet

A
les
Star
en a
à fa
prêt
arde
étab
der
dava

M
pop
déco
avai
avai
term
tanc
sans
Can
trée
gren

c'est là une partie de son caractère français que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Après quatre ou cinq ans de privations les marchands établis à Somerset et à Stanfold purent fournir des provisions en assez grande abondance ; un moulin à farine fut construit à Somerset, et un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage !

Mais il en avait coûté cher à cette population héroïque pour ne pas se décourager en face des obstacles qu'elle avait eu à surmonter. Presque tous avaient altéré leur santé et avancé le terme de leur mort. C'est à leur constance à demeurer sur un sol aussi riche, sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui deviendra bientôt comme le grenier de la Province.—“ Si le pays,”

dit *Le Canadien Emigrant*, “ pour la prospérité duquel ces hardis pionniers travaillaient avec tant d'énergie, eût encouragé leur zèle, combien de nos compatriotes seraient volontiers demeurés sur le sol paternel ! ”

Le
conte
parois
chape
offices
lui de
ceux a
Aussi
celui
nouve
sera l
aura v
tard d
n'est
reman
se ra

pour la
onniers
ie, eût
de nos
demeu-

IV

SOMERSET

Il est évident que la constitution de la paroisse canadienne, au milieu des Canadiens, agit à la fois comme action religieuse par la morale qu'elle accroît en chaque individu et comme action organisatrice.

RAMEAU.

Le Canadien ne peut vivre heureux et content hors de l'organisation de la paroisse. Il lui faut son église ou sa chapelle, son curé, ses marguilliers, les offices du dimanche, douce occasion pour lui de rencontrer ses parents, ses amis et ceux avec qui il a quelque chose à régler. Aussi la première chose dont s'informe celui qui veut aller s'établir dans un nouvel établissement, c'est de savoir s'il sera bien éloigné de la chapelle, s'il y aura une église et un curé résidant plus tard dans l'endroit..... C'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de noter et de faire remarquer les plus petites choses qui se rattachent à l'établissement d'une

paroisse ; car ces faits, bien que peu importants en eux-mêmes, grandissent avec les lieux, et empruntent un intérêt tout particulier à l'intérêt même que l'on porte à ces lieux devenus importants.

“ Daus une jeune colonie,” dit M. Garneau, chaque fait est gros de conséquence pour l'avenir,” et on peut en dire autant d'une paroisse.

Voyons donc ce qui s'est passé au berceau de la paroisse de Somerset, cette *métropole* des Bois-Francs, comme l'appelaient Monseigneur Signai, parce que c'est là que vint se fixer d'abord le premier prêtre qui résida dans ces cantons. *Ab uno disce omnes.*

Peu de temps après l'arrivée des premiers colons le capitaine Lupien, de Bécancour, avait bâti, sur le huitième lot du septième rang de Somerset, une perlasserie, dont on voit encore les ruines sur le bord d'un petit ruisseau, entre la station du chemin de fer et l'église.

La
cend
abor
fran
fure
pren
cant
était
mém
seco
deux
Fran
niser
voir
Som
qu'il
1837
Laru
prêtr

Lo
de b
étab
sont
rable

La potasse et la perlasse, produits des cendres que les défricheurs retiraient en abondance des énormes bûchers de bois francs qu'ils livraient aux flammes, furent, comme on l'a déjà vu, une des premières branches de commerce de ces cantons, et, avec le sucre d'érable, qu'il était si facile de faire en grande quantité même auprès des maisons, le plus grand secours des premiers colons. Sans ces deux branches d'industrie, les Bois-Francs seraient peut-être encore à coloniser. Il n'est donc pas surprenant de voir que la première *institution* de Somerset ait été une perlasserie. Quoi qu'il en soit, c'est là que fut célébrée, en 1837, la première messe par M. Olivier Larue, curé de Gentilly et le premier prêtre qui ait visité ces cantons.

Lorsque le sieur Champoux eut achevé de bâtir le petit moulin à farine (autre établissement indispensable) au lieu où sont aujourd'hui les moulins de l'honorable Massue, la messe y fut célébrée.

Mais tout cela ne pouvait convenir qu'en attendant mieux. Aussi, le 10 juin 1840, fut fixée, par M, Larue, la place d'une chapelle, sur un terrain agréablement situé, près des bords de la rivière Blanche, charmant petit cours d'eau qui murmure sans cesse, mais d'une manière bien agréable, contre la chaussée des moulins, qui retarde sa marche, et dont les eaux poissonneuses offrent un joyeux passe-temps aux nombreux amateurs de la pêche qui parcourent ses rives. En même temps fut béni le cimetièrè où, le 12 du même mois, un enfant, du nom de Joseph Grondin, eût le privilège, non envié, d'y être enterré le premier. Cher enfant ! de l'heureux séjour où ton âme s'est envolée, daigne jeter un regard d'intérêt sur tous ceux à qui la lecture de ces lignes va faire connaître le nom que tu portais sur la terre !

Dans l'automne de cette même année. 1840, les vœux des premiers colons furent comblés par l'arrivée de M. Clovis

Gagn
dence
cupa
pour
amen
dont
de ré
la mé
dant
au m

Il t
d'une
supp
apost
religi
dissé
douze
quali
bles
Bois-
gravé
habit
couri
huit

Gagnon à Somerset, où il fixa sa résidence. A peine fut-il installé, qu'il s'occupa de la construction d'une chapelle, pour laquelle les colons avaient déjà amené du bois dans le cours de l'été, et dont les mansardes devaient lui servir de résidence. Mais il ne put y célébrer la messe que le neuf mai suivant ; pendant tout l'hiver, il fut obligé de la dire au moulin, où lui-même se retira.

Il fallait un homme d'un courage et d'une vigueur plus qu'ordinaires, pour supporter les fatigues de son pénible apostolat, et porter les secours de la religion aux fidèles confiés à ses soins et disséminés sur une étendue de plus de douze lieues : M. Gagnon possédait ces qualités. Le souvenir des courses pénibles de ce premier missionnaire des Bois-Francs est encore et sera longtemps gravé dans la mémoire des premiers habitants de ces cantons. Il avait à parcourir un espace formant aujourd'hui huit paroisses et quatre missions. Il n'y

avait alors que des chemins si peu praticables, qu'il ne pouvait, le plus souvent, aller administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées, qu'à pied ou à cheval. Bien des fois, pour aller à la mission de Saint-Louis de Blanford, sur la rivière Bécancour, il eut à passer la savane de Stanfold, dont on a parlé précédemment. Quelquefois même il ne craignit pas de la traverser pendant la nuit. Celui qui l'aurait rencontré alors dans cette forêt, son bréviaire suspendu au cou, un bâton dans une main et une torche dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

L'année même de l'arrivée de M. Gagnon, vint s'établir dans la paroisse, le notaire Olivier Cormier, de Bécancour, et, l'année suivante, le docteur Joseph Bettez, d'Yamachiche. Ce fut le notaire Cormier qui, le premier, ouvrit une école dans une petite maison, située devant l'église, au lieu même où l'on a construit, pour l'éducation supérieure

des f
vienn
Sœur

Pou
pelle,
Franç
Pierre
premi
Dès l
Bois-J
si flor
son c
J.-B.
cette
perde
quand
amis
choses

Mai
un vr
des E
encore
voix,

des filles, un superbe couvent, dont viennent de prendre possession les Sœurs de la Charité.

Pour gérer les affaires de la chapelle, on élut, en 1841, trois syndics : François Leblanc, Norbert Savoie et Pierre Richard, qui furent aussi les trois premiers marguilliers de la paroisse. Dès lors, cette première paroisse des Bois-Francis, aujourd'hui si prospère et si florissante, était constituée : elle avait son curé, ses notables et son bedeau, J.-B. Cyr, qui, le premier, fut revêtu de cette charge en 1841 (siècles futurs n'en perdez pas le souvenir !) Avant ce temps, quand quelqu'un mourait, les parents ou amis faisaient faire la fosse et autres choses nécessaires.

Mais un bedeau sans cloche ! c'est un vrai sinécuriste. Cependant les échos des Bois-Francis n'avaient pu répéter encore que les sons prosaïques du portivoix, lorsque, dans le mois de janvier

1844, fut bénie, par M. Dion, curé de Bécancour, la première cloche que l'on ait entendue dans ces cantons. L'inauguration que l'on en fit au sommet d'une chèvre, première demeure ordinaire d'une cloche dans les lieux nouvellement habités, fut une véritable fête pour la paroisse : ils rappellent de si doux souvenirs au colon, les sons de la cloche !

Le nombre toujours croissant des habitants ne permettant plus à M. Gagnon de desservir seul tous les Bois-Francs, cette vaste mission fut partagée, pour la première fois, en octobre 1844. M. Gagnon alla résider à Arthabaska, et fut remplacé, à Somerset, par M. Charles-Edouard Bélanger.

M. Bélanger était d'une énergie et d'une activité bien propres à donner un nouvel élan à la prospérité et aux progrès de ces cantons. Déjà, par ses soins, une église en bois, de cent vingt pieds, était levée à Stanfold, et l'on commençait à

tirer
en gra
Provi
nous
un te
sanct
les pr
lique.

ré de
ne l'on
L'inau-
d'une
d'une
ement
our la
x sou-
che !

tirer le bois de la forêt, pour bâtir plus
en grand à Somerset ; lorsque la divine
Providence, par un de ces coups que
nous devons adorer en silence, mit
un terme à la vie d'un ministre du
sanctuaire, qui semblait n'avoir fait que
les premiers essais de sa course aposto-
lique.

s habi-
agnon
rancis,
, pour
4. M.
et fut
harles-

gie et
ner un
progrès
s, une
s, était
çait à

V

DEUX VICTIMES

Euntes ibant et flebant.

Ps. 125.

C'était le dimanche, 23 novembre 1845 ; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige en gros flocons tombait avec la pluie, lorsque l'on terminait les vêpres Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appelait à la rivière Bécancour, au-delà de la savane de Stanfold. Quoiqu'indisposé, il n'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et d'un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagés tous deux à le suivre.

Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la

savan
plusie
les eff
de s'av
si mau
La pr
mais l
pas to
sentat
gnons
un pe
suiver
sont c
par les
avant
homme
la sav
leurs p
bien a
avaien

L'oh
lorsqu
voyag
enviro

savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possible pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet ; mais le cœur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, et suivent, avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier boueux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du *bonhomme* Grondin, à peu près au milieu de la savane ; mais ils se trompaient dans leurs prévisions, et la nuit les surprit bien avant qu'ils fussent au terme qu'ils avaient cru pouvoir atteindre.

L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de

Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur fanal ; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoique un peu découragés par ce contre-temps imprévu, ils continuent cependant leur pénible voyage, ne sachant souvent où diriger leurs pas mal assurés. A chaque instant, ils enfonçaient dans des ornières couvertes d'une glace épaisse, qui, après avoir décniré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leurs jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane appelée la Savane du Cheval,

parc
voul
rent
pas.
croy
vont
sueu
épui
les f
la ro
tant

M
milie
atten
saisi
marc
dans
et da
plus
cour
vena
s'en
Rond
se pr

parce qu'un cheval y avait péri ; lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leurs pas, au lieu de continuer, comme ils le croyaient. Ils étaient écartés !..... Que vont-ils donc devenir ? Couverts de sueurs, trempés par la pluie et la neige, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennent de franchir avec tant de difficultés ?

Mais la nuit n'était pas encore au milieu de sa course, et, s'arrêter pour attendre le jour, c'eût été vouloir périr saisis par un frisson mortel : il fallait marcher. Ils continuent donc, trouvant, dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin,

épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors proférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. " Plus de courage, " lui disent ses compagnons, " nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin..... On vous enverra du secours.....Patience. " Puis ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défaillir, succombe à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à la jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant. Il restait encore assez de force au notaire, dont la vigueur étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait toujours arriver, mais le village de Stanfold dont il n'était pas éloigné,

sans
laisse
et, ap
ornière

Déjà
menc
de fa
soustr
le pre
venai
allait
jour e

Deu
n'ava
trois i
alors e
fait q
non l
remua
metta
d'abor
exami
homm

sans un dernier malheur. Mais, en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier, et, après quelques pas il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever.

Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups. Pepin, lui, avait le premier payé son tribut ; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille, suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engageaient alors dans la savane. A peine eurent-ils fait quelques arpents qu'ils entrevirent, non loin du sentier, quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître. Ils crurent d'abord que c'était un ours ; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt

être un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le notaire Cormier, luttant contre la mort. Ils volent à lui, et le trouvent couvert de boue glacée, les membres raides, et donnant à peine quelques signes de vie. Ne pouvant seuls le transporter aux maisons, l'un d'eux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée : tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard. Pendant ce temps, des voitures étaient parties, au plus grand train des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon à Arthabaska, et le docteur Bettez, à Somerset. La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pied, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sur le bord du chemin, interrogeant les passants, qui

ne les
répon
ils m
tous
mort
larme

Per
notair
qui l
étaien
voyag
premi
tête a
somm
d'espo
soupi

Bie
le cor
avait
heure
au vi
impat
foule

ne leur donnent' que quelques mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils morts tous les trois?..... Les a-t-on tous trouvés?..... M. Bélanger est-il mort aussi?..... Pauvre curé!..... et les larmes leur tombaient des yeux.

Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eut un moment d'espoir ; mais il avait rendu le dernier soupir.

Bientôt après, on trouva Pepin, dont le corps froid et glacé annonçait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitôt transportés au village, où les attendait, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, emmenant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset.

Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francs avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs ; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assurée. Et de fait, depuis ce temps, cette partie des cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé. Mais, pour faire mieux comprendre encore toutes les misères des colons, il est important de dire ici quelque chose

en pa
difficu
lutter
le pri

en particulier, des deux plus grandes difficultés contre lesquelles ils eurent à lutter : le manque de communication et le prix trop élevé des terres.

VI

LES DEUX PLUS GRANDS OBSTACLES.

Il est reconnu que les chemins sont la vie de la colonisation.

S. DRAPEAU.

Le pauvre colon est cruellement harassé par eux, et il arrive assez souvent qu'il est expulsé de la terre défrichée par lui, sans rémunération pour ses longs travaux.

EL. GUSTIN.

Comme on a pu le comprendre par ce qui précède, c'est le manque de chemins qui a été la cause première de toutes les misères des premiers colons des Bois Francs, et qui le sera de toute autre place que l'on entreprendra d'établir sans commencer par donner ce secours indispensable. "Faisons-nous une idée," dit M. Drapeau, "des souffrances et des travaux pénibles auxquels sont assujettis les colons qui n'ont point de communication facile avec les villages avoisinants. Ici, c'est un agriculteur, obligé de transporter sur son dos, à travers la savane

et p
d'ear
marc
lieue
défri
trava
épau
et de
si ces
quelo

Lo
on a
culté
bons
veau
souve
ouver
misér
dont
que r
en rac
parole
sation
l'on d

et par les sentiers tortueux et noyés d'eau, les provisions qu'il achète chez le marchand, qui demeure à deux et trois lieues de chez lui ; là, c'est un autre défricheur, qui, au milieu de ses pénibles travaux, est obligé de charger sur ses épaules un sac de blé destiné au moulin et de le rapporter à sa demeure ; encore si ces trajets ne devaient se répéter que quelquefois dans l'année !...”

Lorsque, pendant plusieurs années, on a été, comme moi, témoin des difficultés journalières que le manque de bons chemins présente dans les nouveaux établissements ; quand on a souvent parcouru ces routes à peine ouvertes, à pied, à cheval, ou dans de misérables charrettes toutes délabrées et dont les roues semblaient plutôt sauter que rouler de roche en roche, de racine en racine, on comprend parfaitement les paroles de cet ami sincère de la colonisation que je viens de citer. Oui, que l'on donne moyen d'ouvrir des chemins

dans nos terres incultes, et on les verra se couvrir de braves et paisibles cultivateurs, rendant, avec gros intérêt, ce qu'on aura fait pour eux, et l'on verra cesser cette fièvre d'émigration chez nos voisins, qui fait gémir tous les vrais amis de notre nationalité.

L'établissement des Bois-Francs n'en est-il pas une preuve évidente ? Tant qu'il n'y eut point de chemins, malgré le courage des premiers colons et la richesse du sol, ces cantons firent peu de progrès ; mais à peine le magnifique chemin provincial d'Arthabaska fut-il fait, que tout alla à pas de géant dans la voie de la prospérité.

Peu de temps après la mort de M. Bélanger, sir Dominique Daly, dont le nom ne sera jamais oublié dans les cantons de l'Est, passant la même savane avait dit à ceux qui l'accompagnaient :
" Je ne serais pas Irlandais si je ne travaillais de toutes mes forces à vous

faire
malg
vaine
baska
de la
1848.
périen
dre ce
ou qu
voir c
intelli
disait
" Si
passer
appell
que ce
d'acco
mêmes
Ce
Somers
wick e
aux m
Stanfo

faire faire un chemin." Il tint parole, et, malgré la forte opposition qu'il eut à vaincre, le chemin provincial d'Arthabaska, qu'on a appelé le chemin modèle de la province, fut fait et terminé en 1848. M. Daly avait eu la leçon de l'expérience, la plus propre à faire comprendre ce qu'on ne veut pas comprendre, ou que l'intérêt empêche quelquefois de voir clairement. C'est à ce propos qu'un intelligent habitant de ces contrées me disait un jour :

" Si j'en avais le pouvoir, je ferais passer dans nos affreux chemins ce qu'on appelle *le char de l'état*, bien persuadé que ceux qui le conduisent tomberaient d'accord avec nous en tombant dans les mêmes ornières. "

Ce chemin, qui traverse Inverness, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et une partie de Kingsey, mit fin aux misères endurées dans la savane de Stanfold. Six paroisses, pleines de vie et

d'activité, brillantes du plus bel avenir, sont échelonnées sur ce chemin, que l'on regarde comme le *bord de l'eau* des autres cantons situés plus au sud.

Une autre voie de communication, bien plus importante en elle-même, mais en réalité et dans la pratique d'une utilité moins grande que le chemin dont on vient de parler, est la voie ferrée du Grand-Tronc, qui traverse les cantons de l'Est et a donné la dernière impulsion à l'élan qu'ils avaient déjà vers la prospérité ; car c'est le propre des chemins de fer de répandre la vie partout où passent les chars que la vapeur entraîne sur leurs lisses vers les grands centres d'affaires.

Quel changement ! Il fallait autrefois, pour descendre des Bois-Francs à Québec, passer des journées entières à compter les roches et les ornières de l'ancienne et ennuyante route Gosford. Aujourd'hui, après avoir mis ses effets dans de petits

hang
sur d
de de
Heur
légiés
que v
établi

Cep
bien c
lequel
colons
seul.
terres,
sées p
cause c
plours

Une
canton
établis
gouver
que la
spécule
colons.

hangars roulants, on se place soi-même sur des coussins de velours, et, en moins de deux heures, tout est rendu à Québec. Heureux habitants de ces lieux privilégiés, ne regrettez donc pas les sacrifices que vous vous êtes imposés pour vous y établir !

Cependant le manque de chemins, bien que le plus grand obstacle contre lequel eurent à lutter les courageux colons des Bois-Francs, n'en fut pas le seul. Le prix souvent trop élevé des terres, et les conditions onéreuses imposées pour leur vente, firent aussi la cause de bien des chagrins et le sujet des pleurs d'un grand nombre de familles.

Une importante partie des terres des cantons de l'Est, antérieurement à leur établissement, avait été cédée, par le gouvernement, à de riches propriétaires, que la cupidité a souvent engagés à spéculer sur les besoins et les sueurs des colons.

Quid non mortalia pectora cogis.
Auri sacra fames !

Ceux qui, les premiers, allèrent prendre des terres dans les Bois-Francis, souvent ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement connaître si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelqu'un des grands propriétaires. Ils s'y fixèrent cependant et travaillèrent de bonne foi, espérant pouvoir acquérir un jour, à un prix raisonnable, les lots de terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et dont leur travail doublait la valeur. Mais ils furent souvent trompés dans leurs justes espérances ; car, après s'être épuisés pour les ouvrir, ces riches bourgeois venaient à eux avec de cruelles exigences et les forçaient quelquefois à les abandonner presque sans rémunération. C'est alors que l'on a eu le triste spectacle de pauvres familles, quittant leurs biens et leurs maisons, le cœur navré de douleur. Heureuse encore, dans leur malheur, lorsqu'elles conservaient assez de courage pour aller recommencer

ailles
cheu
on le
de l'e
fait u
laque
le san
Ma
je me
ment
d'un
l'étab
voix
enten
ces m
intéré
de ces
à ces
il est
ment

ailleurs les pénibles travaux du défricheur ; car souvent, cédant au désespoir, on les a vu prendre tristement le chemin de l'exil, chez nos voisins, après avoir fait un dernier adieu, à leur patrie, à laquelle elles étaient tentées d'adresser le sanglant reproche d'ingratitude.

Mais il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé d'insister plus longuement sur les fâcheuses conséquences d'un ordre de chose si préjudiciable à l'établissement des cantons de l'Est. Des voix éloqu岸tes se sont, d'ailleurs, fait entendre bien des fois en faveur de ces malheureuses victimes d'un sordide intérêt, et pour flétrir l'odieuse conduite de ces ennemis de la colonisation. Grâce à ces voix amies, peut-être le fléau dont il est question va disparaissant sensiblement tous les jours.

VII

CONCLUSION

Admirez le ciel d'Italie,
Louez l'Europe, c'est fort bien ;
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.

Tout ce qui vient d'être dit suffit pour donner une idée des difficultés qu'il y eut à surmonter dans l'établissement des Bois-Francis en particulier, et, en même temps, des obstacles que le colon rencontre en général, lorsqu'il veut se fixer sur une nouvelle terre. C'est le but que je m'étais proposé. Cependant, après avoir montré d'abord le revers d'une médaille dont on ne fait voir ordinairement que le beau côté, lorsque l'on parle de colonisation, il faudrait, pour juger de la richesse du sol et de la beauté du climat de ces lieux, faire connaître l'étonnant degré de prospérité auquel ils sont parvenus en si peu d'années ; mais il est temps de terminer un sujet déjà

trop
règne
dans
l'eau,
aujour

To
année
les ch
plais
récolt
couvr
on vo
par o
midi,
et y r
bords
saiqu
pétri
bois
colon
mais
jour
bâti
dans

trop long. Qu'il suffise de dire qu'il y règne une vie et une activité peu connues dans nos vieilles paroisses du bord de l'eau, à l'égal desquelles ils marchent aujourd'hui dans la voie du progrès.

Tout change et s'améliore d'année en année, de jour en jour. La forêt s'éloigne, les champs, cultivés s'agrandissent et se plaisent à montrer, au temps de la récolte, la richesse de leur sol, en se couvrant d'abondantes moissons, dont on voit les épis jaunissants se courber par ondulations au soufflé du vent du midi, qui règne souvent dans ces cantons et y remplace l'incommode nord-est des bords du fleuve. Les souches, ces prosaïques souches, dont l'aspect est si pétrifiant, disparaissent ; les cabanes de bois rond, première demeure obligée du colon, remplacées d'abord par de petites maisonnettes plus confortables, font aujourd'hui place à de belles et riches bâtisses, comme on sait en construire dans les paroisses de la *côte du sud*. Des

villages propres et élégants se forment autour des chapelles, déjà remplacées ou en voie d'être remplacées par de magnifiques églises.

Pour se former une idée de l'état prospère et heureux auquel sont parvenus ces lieux regardés naguère comme le séjour d'une population pauvre et malheureuse, il suffirait de visiter les trois villages incorporés de Plessisville à Somerset, de Princeville à Stanfold, et de Saint-Christophe à Arthabaska, qui se disputent noblement et avec intelligence la supériorité dans ces cantons.

On l'a dit de bien des manières, et on ne peut trop le répéter ; la colonisation prompte et rapide de nos terres incultes, voilà l'œuvre la plus importante que nous ayons à faire réussir. Et pour nous, Canadiens-Français, l'établissement de nos compatriotes sur le sol du Canada doit être un de nos vœux les plus ardents et le but des plus généreux efforts de tout

ami
porto

Ou
natio
par le
nos
empa
que
l'Est,
flots
ces li
leurs
l'impo
qui le
comm
trieux
du Ca
millie
l'étran
intell
besoin
malhe
nous
de ne

ami sincère du beau nom que nous portons.

Oui, si nous voulons conserver notre nationalité, ce précieux dépôt, purifié par les épreuves, que nous ont transmis nos pères, " emparons-nous du sol, " emparons-nous surtout de cette magnifique étendue de terre des cantons de l'Est, sur lesquels vont se répandre les flots de l'émigration étrangère. Bientôt ces lieux, à raison de leur climat, de leurs remarquables pouvoirs d'eau, de l'importante voie de communication qui les relie à nos grands centres de commerce et aux marchés de nos industriels voisins, seront comme le grenier du Canada. Il y a là espace pour ces milliers de nos compatriotes qui errent à l'étranger et y dépensent des forces et une intelligence dont nous avons si grand besoin. Nouveaux enfants prodiges, le malheur des temps les force à revenir à nous aujourd'hui : efforçons nous donc de ne pas leur faire regretter les *oignons*

de l'Égypte. Faisons pour eux ce que l'on n'a pas cru devoir faire pour ces généreux enfants, fidèles à l'amour de la patrie, que nous avons vus surmonter tant de difficultés pour ouvrir les Bois-Francis, et montrer à tous la route si bien connue maintenant des cantons de l'Est.

Pour moi, s'il m'était possible de me faire entendre de tous les Canadiens, que l'on voit chaque année *passer les lignes*, je leur dirais :

“ Avant de quitter votre pays et de lui faire un dernier adieu, allez donc contempler un instant les forêts qui couvrent les cantons de l'Est, et qui n'attendent que les coups de votre hache pour se changer en fertiles campagnes et se couvrir de riches moissons. Les obstacles qui vont s'offrir à vous seront grands, je le sais, bien qu'incomparablement moindres que ceux des premiers colons des Bois-Francis ; mais il s'agit aussi pour vous d'éviter un grand mal-

heur
ne ré
vous
nous
soien
bonh
oubli
grand
vieil :

Res
vous t
pain,
votre c
gardez
sueurs
toutes
cepend
prendre
quitte
moins
religio
été éle
vos vie

heur, celui de quitter votre patrie. Rien ne résiste à un travail constant : armez-vous donc de courage, et restez avec nous. Croyez-moi, quelque riantes que soient les contrées où vous rêvez le bonheur, elles ne vous feront jamais oublier le pays qui vous a vu naître et grandir : il est si vrai, voyez-vous, le vieil adage.

Rien n'est si beau que son pays.

Restez donc dans votre belle patrie, où vous trouverez, autant et plus qu'ailleurs, *pain, espace et liberté* ; conservez-lui votre cœur, donnez-lui votre intelligence, gardez-lui votre bras, fécondez-la de vos sueurs, sanctifiez-la par le parfum de toutes les vertus d'un bon citoyen. Si cependant, malgré nos désirs, vous voulez prendre le chemin de l'exil et nous quitter, partez..... ; mais conservez au moins dans votre cœur l'amour de la religion sainte dans laquelle vous avez été élevés, et qui seule pourra consoler vos vieux ans, de la langue avec laquelle

vous avez appris à prononcer le nom de
celle qui veilla sur votre berceau, de la
patrie où vous laissez vos amis et de si
doux souvenirs!... Partez..... et que Dieu
vous bénisse sur la terre étrangère !.....”

Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien....
Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

PO

Que ne p
Faire en
Oui, je t
Comme
Qui va l
En vers
Et les fa
Et les li
De tant
Doit pas
Et les ch
Et les p
Tantôt c
Je chant
Nos épa
Le Huro
L'enfant
Et guide
Ou sillo
Qu'offre

om de
de la
de si
Dieu
!....."

HOC ERAT IN VOTIS

POUR LA FETE DE ST. JEAN-BAPTISTE

Que ne puis-je en ce jour, aux vers donnant la loi,
Faire entendre en tout lieu des chants dignes de toi !
Oui, je te chanterais, ô ma douce patrie !
Comme le fils bien né d'une mère chérie,
Qni va louant toujours l'objet de son amour,
En vers harmonieux je dirais tour à tour
Et les faits merveilleux de ta brillante histoire ;
Et les lieux renommés qui gardent la mémoire
De tant de noms chéris, dont le doux souvenir
Doit passer d'âge en âge aux siècles à venir ;
Et les champs glorieux qu'illustra la vaillance ;
Et les prés émaillés, si chers à mon enfance.
Tantôt comme Virgil, sur le doux chalumeau,
Je chanterais la paix, les plaisirs du hameau ;
Nos épaisses forêts et nos riches campagnes ;
Le Huron poursuivant l'élan sur les montagnes ;
L'enfant qui de l'hiver brave tous les frimas
Et guide son traîneau sur un lit de verglas ;
Ou sillonne en tous sens l'éclatante surface
Qu'offre aux légers patins un brillant pont de glace.

Quelquefois j'oserais, d'un style plus pompeux,
Peindre du Saint-Laurent le cours majestueux ;
Ou bien, sans redouter l'infortune d'Icare,
Et suivant dans son vol le sublime Pindare,
Chanter de nos guerriers le vaillant bataillon
Triomphant et vainqueur aux champs de Carillon ;
Montealm et son rival, que la valeur entraîne,
Tout couvert de leur sang succombant dans la plaine
C'est alors que vos noms, célébrés dans mes vers,
Iraient de bouche en bouche au bout de l'univers,
Châteauguay, Maricourt, Sérigny, d'Iberville,
Ste. Hélène, Longueuil et vous braves Bienville !
Famille de héros que les plus durs climats
Virent jadis gaïement affronter les combats.
Mais toi, Salaberry ; comment à ta mémoire
Rendre un juste tribut de louange et de gloire ?
Et comment dignement de tes trois cents guerriers
Publier la valeur et les nobles lauriers ?
Ma muse à le tenter serait même inhabile ;
Pour un si beau sujet il faudrait un Virgile.
Toutefois j'essaierais de louer vos vertus
Et vos noms à jamais de gloire revêtus
Généreux fondateurs, vrais amis de l'enfance,
Pour qui le Canada, plein de reconnaissance,
Gardera souvenir à son amour égal.
Oui, vos noms précédés de l'immortel Laval,
Seraient partout bénis et répétés sans cesse.
J'exalterais ces noms tant bénis autrefois :
Manse, Youville, et puis cette aimable Bourgeois,
Ange de charité, gloire de ma patrie.

Je ne t'o
Ton non
Ma mus
Que ne p
A la reli
Quand a
La fille d
Se chang
Oh ! de c
Puis, qui
Qu'il me
De prêter
Aux char
De conte
De joyeu
Et la lun
Mille obj
Oh ! oui,
Pour dire
Combien
Ecoutant
A leur ch
Pour faire
Puis, vari
Paisiblem
Ou suivan
Des jardi

Je ne t'oublierais pas pieuse La Peltrie !
Ton nom réveille en moi de trop doux souvenirs,
Ma muse à te louer charmerait ses loisirs ;
Que ne puis-je te peindre, auprès du monastère,
A la religion prêtant ton ministère ?
Quand au pied de ton arbre on voyait à ta voix,
La fille du Huron, sortant du fond des bois,
Se changer tout-à-coup en timide colombe ?
Oh ! de combien de fleurs je chargerais ta tombe !
Puis, quittant ces sujets, sur le rivage errant,
Qu'il me plairait le soir, aux bords du St. Laurent,
De prêter en silence une oreille attentive
Aux chants du matelot que répète la rive !
De contempler souvent, au loin fendant les flots,
De joyeux Canadiens dans leurs légers canots ;
Et la lune argentant de sa clarté féconde
Mille objets répétés dans le cristal de l'onde !
Oh ! oui, qu'il me plairait de composer alors,
Pour dire ces beautés, les plus tendres accords !
Combien de fois aussi, dans un riant bocage,
Ecoutant des oiseaux l'agréable ramage,
A leur chant doucereux je mêlerais ma voix,
Pour faire retentir les échos de nos bois !
Puis, variant les sons de mon humble musette,
Paisiblement assis sur la naissante herbe,
Ou suivant en jouant les replis d'un ruisseau,
Des jardins et des champs je peindrais le tableau.

Et comme l'abeille
Qui, de fleur en fleur,
Pillant la corbeille
Et flairant l'odeur
Des parfums de Flore,
Et même du jour
Prévenant l'aurore,
Revoit tour à tour
Les beautés nouvelles
Qui, dans le jardin,
Renaissent plus belles
Au frais du matin ;
Ma muse légère
Ainsi volerait
Parmi la fougère,
Et là chanterait
La riche verdure
Qui de son manteau
Revêt la nature
D'un éclat nouveau ;
Toutes les merveilles
Des jardins, des prés,
Les roses vermeilles,
Les œillets pourprés,
L'humble violette,
Le narcisse en fleur,
La blanche paquette,
L'agréable odeur
Du lilas nouveau,
Embaumant l'enceinte
D'un riant berceau,
La sombre hyacinthe :

Tous le
Font é
Et les
Et les
Le joy
Seraier
Mais o
Pourqu
Adieux
Va, po
—“ Pro
Puisses
Ignore
Puisse-
De cet
A renve
A l'omb
Attends
Sous l'e
Tu pou
—Oh !
Que mo
D'autre
Je n'ira
Puisque
Me con
Froid ve
Je ne ve
Mais si

Tous les trésors enfin que les tendre Zéphyr
Font éclore au printemps au gré de nos désirs ;
Et les fruits abondants que nous offre l'automne ;
Et les champs jaunissants que, plein d'espoir, moissonne
Le joyeux laboureur, suivi de ses enfants,
Seraient aussi l'objet de mes rustiques chants.
Mais où m'emporte donc ma folle rêverie ?
Pourquoi ces vains désirs de louer ma patrie ?
Adieux, vœux impuissants ! mon esprit désormais
Va, pour se consoler, former d'autres souhaits :
— " Prospère, O Canada, grandis longtemps encore.
Puisse-tu des malheurs que l'Europe déplore
Ignorer à jamais les funestes excès !
Puisse-tu détourner les rapides progrès
De cet esprit nouveau dont le sombre délire
A renverser tout ordre exerce son empire !
A l'ombre du drapeau de la fière Albion
Attends en paix l'instant où, comme nation,
Sous l'égide du Dieu modérateur suprême,
Tu pourras, libre enfin, te gouverner toi-même."
— Oh ! si le ciel propice écoute tous mes vœux,
Que mon pays alors sera riche et heureux !
D'autres célébreront son bonheur et sa gloire ;
Je n'irai point contre eux disputer la victoire.
Puisque du don des vers le ciel sage et discret,
Me condamne à toujours ignorer le secret,
Froid versificateur, sans génie et sans verve,
Je ne veux plus rimer en dépit de Minerve,
Mais si plus tard sa voix, réveillant mon ardeur,

M'appelait à mourir sur le champ de l'honneur,
Digne fils des héros que guidait d'Iberville,
Et comme eux méprisant une crainte servile,
J'irais, je volerais au milieu des combats.
Du belliqueux clairon les sonores éclats,
Sous les drapeaux vainqueurs nous appelant aux armes,
Pour moi, dans ce grand jour, auraient autant de charmes
Que les sons doucereux de l'humble chalumeau
Qui module le soir les chants gais du hameau ;
Car ma seule devise et mon plus beau partage,
Ma gloire et mon bonheur, en tout temps, à tout âge,
Sera toujours d'aimer, de défendre à la fois
Nos institutions, notre langue et nos lois.

L'I
comt
presq
remo
car le
célèb
féyrie
dite
mont
d'un
laque
n'eut
fond
et fai
comm
contr

On
plong

(*) C

LA BAIE SAINT-PAUL (*)

L'histoire de la Baie Saint-Paul dans le comté de Charlevoix, comme celle de presque tous les anciens pays, semble remonter aux temps fabuleux même ; car le Père Jérôme Lalemant, parlant du célèbre tremblement de terre du mois de février 1663, nous dit : " Vers la Baie dite de St. Paul il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abysmée et comme si elle n'eut fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il estait, un hâvre d'assurance contre toutes sortes de vents."

On serait tenté de croire que cette île plongeuse n'est rien moins que l'Ile-aux-

(*) Cet écrit date de 1857.

Coudres, située en face de la Baie Saint-Paul, si Jacques-Cartier ne l'avait trouvée à sa place actuelle le 6 septembre 1535 lorsqu'il remonta le fleuve pour la première fois. Ce qui a probablement donné lieu à ce récit incroyable ce sont les éboulements qui se firent à cette époque sur les bords du fleuve aux *Eboulements* et dont cette dernière paroisse a tiré son nom.

Quoiqu'il en soit il est certain qu'à l'époque de ce tremblement de terre il n'y avait pas encore un habitant à la Baie Saint-Paul, ni dans tout le comté de Charlevoix, comme l'assure Boucher dans son *Histoire Naturelle du Canada*, adressée à Colbert le 8 octobre de cette même année 1663. C'est fort heureux, car ces pauvres habitants seraient bien morts de frayeur en voyant des montagnes aller ainsi se plonger dans le fleuve.

Depuis Tadoussac, dit-il, jusqu'à sept lieues proche de Québec que l'on nomme

le C
inhab
roch
rem
Baie
cher
qui
auss
trou
Québ
être

Ni
Saint
ment
sur u
inhab
de ce
Paul
presq
en se
de la
Caps
Déjà
de Sa

le Cap Tourmente, le pays est tout-à-fait inhabitable, estant trop haut et tout de roche et tout-à-fait escarpé ! Je n'y ai remarqué qu'un seul endroit, qui est la Baie Saint-Paul, environ sur la moitié du chemin et vis-à-vis de l'Isle aux Coudres. qui paraît fort belle lorsqu'on y passe, aussi bien que toutes les isles qui se trouvent depuis Tadoussac jusques à Québec, lesquelles sont toutes propres à être habitées.

Si cet historien remontait aujourd'hui le Saint-Laurent comme il serait agréablement surpris de voir de belles paroisses sur une côte et des rochers qu'il croyait inhabitables ! Il est vrai qu'une partie de cette côte du nord depuis la Baie Saint-Paul jusqu'à Saint-Joachim est demeurée presque inhabitée jusqu'à ce jour, mais il en sera bientôt peut-être de cette partie de la côte du nord qu'on appelle les Caps comme du reste, tout sera habité. Déjà une paroisse y est établie sous le nom de *Saint-Tite des Caps* et les Messieurs

du séminaire de Québec veulent faire coloniser au nord du chemin actuel une belle vallée (si toutefois on peut donner le nom de vallée à un terrain élevé de quinze cents pieds au moins au-dessus du fleuve) qui s'étend de la Baie Saint-Paul à Saint-Ferréol.

Quant à la *Côte de Beauport* il y avait déjà longtemps, à l'époque où écrivait M. Boucher, que des habitants s'y étaient établis, puis qu'un prêtre, M. de Saint-Sauveur, fut chargé en 1645, suivant le *Journal des Jésuites*, du soin spirituel et temporel de cette côte où il se rendit le 25 octobre avec 25 écus qu'on lui avait donnés à cette fin. Beauport que l'on pourrait regarder comme la première paroisse de la *Côte de Beauport* en partant de Québec était déjà à cette époque desservi régulièrement. Car le même *journal* dit plus loin : " Le 4 (décembre 1645) on envoya une chapelle complète à Beauport, dont le calice était d'étain..." Et l'année suivante : " M. Nicolet, à qui le gouverneur

neur
mess
dima

Co
et be
intér
faire
des p
obser
on av
relig
avait
quab
mém
brilla
Mieu
doit
à con
dans
appe
ceux
mém
un l
et r

neur donnait cent écus pour dire des messes, allait à Beauport la dire les dimanches et festes d'ordinaire. ”

Comme une histoire de cette ancienne et belle paroisse de nos campagnes serait intéressante ! Qu'il me soit permis de faire ici une remarque : Si, à l'exemple des premiers Missionnaires du pays, aux observations desquels rien n'échappait, on avait dans chaque paroisse recueilli religieusement tous les souvenirs, si l'on avait noté tous les faits les plus remarquables, quelle précieuse collection de mémoires n'aurait-on pas formée pour la brillante histoire de notre belle patrie ! Mieux vaut tard que jamais, et l'on ne doit point oublier que, si nous aimons à connaître ce qui s'est passé avant nous dans les lieux où la Providence nous appelle à jouer le petit rôle de notre vie, ceux qui nous remplaceront auront le même désir. Il y a dans chaque paroisse un homme placé avantageusement pour reprendre cette tâche et bien capable

de la remplir, le curé. Mais revenons à la Baie Saint-Paul.

Vingt ans après l'époque à laquelle écrivait Boucher, c'est-à-dire, en 1683, un mémoire nous fait connaître les détails suivants : " La Baie Saint-Paul est la première terre habitée que l'on rencontre du côté nord en venant de France ; elle est enfoncée une lieue dans les terres, distante de Québec de 15 lieues et 7 du Cap Torment. Les chemins sont très-difficiles et dangereux ; il y a 3 familles et 31 âmes ; on y dit la messe dans une chapelle domestique."

Ces trois premières familles de la Baie Saint-Paul étaient celles de Noël Simard, marié à Marie-Magdeleine Racine, de Sainte-Anne de Beaupré, de Pierre Tremblay, marié à Marie-Magdeleine Simard, et de Pierre Dupré, marié à Catherine Caron, aussi de Sainte-Anne de Beaupré. Cette dernière famille de Dupré n'a pas laissé de descendants dans la paroisse tandis

que
égale
d'un

Pic
gneu
le pr
dire,
comp
les E
terres
l'imp
Later
propri
(1859
regis
décla
toute
Moye

Ma
arriva
quell
être
deme
ait à

que les familles Simard et Tremblay, également nombreuses, forment près d'un tiers de la population actuelle.

Pierre Tremblay fut le premier seigneur des Eboulements et Pierre Dupré le premier seigneur du Gouffre, c'est-à-dire, de cette partie de la Baie Saint-Paul comprise entre la rivière du Gouffre et les Eboulements. Mais ces seigneurs de terres en bois debout étaient loin d'avoir l'importance de l'Honorable de Sales Laterrière et des héritiers Drapeau, les propriétaires actuels de ces seigneuries (1859) ; aussi voit-on par les actes des registres de la paroisse du temps qu'ils déclaraient ne pas savoir signer, sans toutefois ajouter, comme les seigneurs du Moyen-Age " vû qu'ils étaient nobles. "

Maintenant qui de ces trois habitants arriva le premier dans la paroisse et en quelle année ? c'est ce qui n'a pu encore être constaté et ce qui au reste peut demeurer inconnu, sans que la postérité ait à le regretter beaucoup.

Les premiers habitants de la Baie Saint-Paul furent desservis d'abord par voie de mission par les curés de la Bonne Sainte-Anne ou du Petit-Cap, comme on disait dans le temps, jusqu'à l'année 1680 ou plutôt jusqu'à 1685 ; car bien que d'autres prêtres vinrent y faire des missions pendant ces cinq années, les curés de Sainte-Anne, n'en furent déchargés que lorsque M. Gagnon, premier prêtre résidant à la Baie Saint-Paul, vint y demeurer dans l'automne de 1685.

C'était un voyage bien pénible d'aller de Sainte-Anne à la Baie Saint-Paul, car il fallait passer sur le rivage, dans l'eau et dans la boue, à pied ordinairement et quelquefois à cheval. Il fallait de plus avoir soin de prendre comme l'on dit encore *l'à-point* de la marée ou s'exposer à périr. Ce fut le sort de M. François Fillon, un des premiers curés de la côte de Beaupré. Revenant de la Baie Saint-Paul, il se noya au pied des *Caps* le 6 juillet 1679 et fut trouvé à la Petite-Rivière

par la
de No
dit la
Anne
l'égli
porte
dit un
cette
la not
belle
lui ôt

Le
ajou
Joach
jusqu
de Cl
moye
fleuve
de la

Le
Saint
Simar
noven

par la Sœur St.-Paul de la Congrégation de Notre-Dame qui l'attacha à son canot, dit la tradition, et le conduisit à Sainte-Anne de Beaupré. Il fut inhumé dans l'église de cette paroisse " près de la porte de la sacristie, du côté du cap," dit une note faite par un ancien curé de cette dernière paroisse. On assure, ajoute la note, qu'il avait été enterré avec une belle croix d'or qu'on avait oublié de lui ôter.

Le chemin des Caps par lequel on va aujourd'hui de la Baie Saint-Paul à Saint-Joachim, ne fut ouvert que vers 1818 et jusque là les habitants du comté actuel de Charlevoix n'eurent point d'autres moyens d'aller à Québec que par le fleuve en été ou par le périlleux chemin de la grève.

Le premier acte enregistré à la Baie Saint-Paul est celui du baptême de Rosalie Simard, fille de Noël Simard, née le 14 novembre 1680 et baptisée le 2 mai 1681

seulement par M. Pierre-Paul Gagnon qui vint faire une mission dans le printemps de cette année. Cette Rosalie Simard fut mariée plus tard à Jean Caron de Sainte-Anne, le 29 octobre 1696. M. Gagnon vint encore faire une mission dans le printemps suivant, (1682) puis alla desservir d'autres places : il ne vint résider à la Baie Saint-Paul que dans l'automne de 1685, comme on l'a déjà vu. En 1684, on le voit faire dans les registres de Charlesbourg quelques actes qu'il signe comme faisant les fonctions curiales.

Pendant les années 1683 et 1684, M. de Maizerets, dont le nom a été donné à la belle maison de campagne que le Séminaire de Québec possède à la Canardière, M. Gauthier, chanoine et prêtre du Séminaire et le Père de Crépieul, jésuite, vinrent tour à tour faire des missions à la Baie Saint-Paul.

Dans ces premiers temps de la colonie

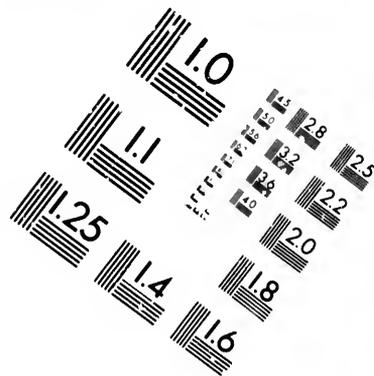
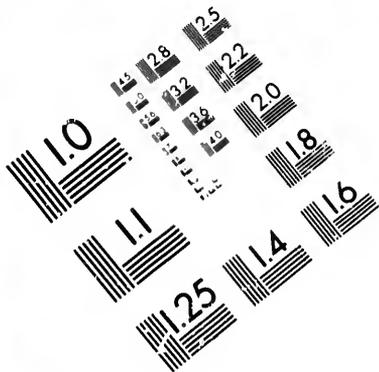
les
Sémi
tions
par
y ve
seign
on le
jusqu
Baie
gran

Le
missi
qu'il
1684,
Trem
était
ne vo
mais
Anne
avait
de cin
prem
l'anci
Sémin

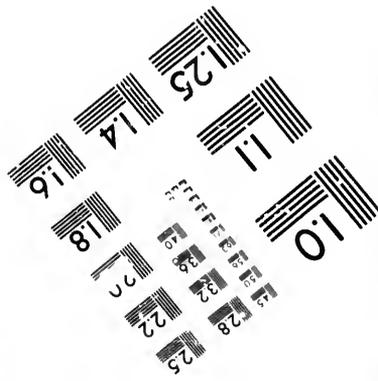
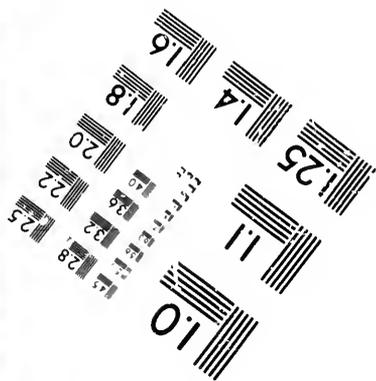
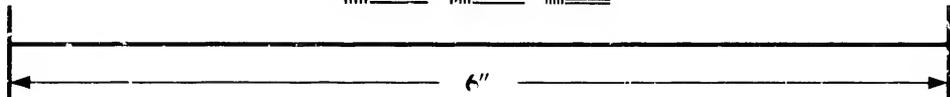
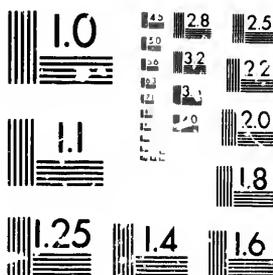
les procureurs ou autres prêtres du Séminaire de Québec, faisant les fonctions de procureurs, desservirent souvent par intervalle cette paroisse lorsqu'ils y venaient pour les affaires de leur seigneurie de Beaupré qui s'étend, comme on le sait, depuis la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre dans la Baie Saint-Paul dont elle comprend la plus grande partie.

Le Père François de Crépieux était missionnaire chez les Montagnais lorsqu'il vint à la Baie. Il baptisa le 23 août 1684, un enfant du seigneur Pierre Tremblay, âgé de 11 jours, et dont la mère était morte la veille de ce baptême. On ne voit point où cette femme fut enterrée ; mais il est probable qu'elle le fut à Sainte-Anne, sa paroisse natale, parce qu'il n'y avait pas encore de lieu destiné à servir de cimetière dans la Baie Saint-Paul. Le premier enterrement qui fut fait dans l'ancien cimetière, près de la ferme du Séminaire, fut celui de Jacques Dupré,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
15 32 22
18 20
18

10

enfant du seigneur Pierre Dupré, décédé le 20 février 1686 et enterré le lendemain, par M. Pierre-Paul Gagnon qui demeurait, comme on l'a vu, à la Baie depuis l'automne précédent 1685, et continua à y résider jusqu'au mois de novembre 1701, c'est-à-dire, pendant seize ans.

C'était la première fois qu'un prêtre passait l'hiver dans le comté de Charlevoix. Aucun acte n'a été enregistré pour l'année 1685 ; il est probable cependant qu'il y eut dans le cours de l'été et avant l'arrivée de M. Gagnon une mission comme les années précédentes, mais aussi il est encore probable qu'il n'y eut ni baptême, ni mariage, ni sépulture, car il n'y avait encore dans la paroisse que les trois premières familles dont on a parlé.

Le premier mariage célébré dans la paroisse fut celui de Jean Alaire de la Sainte-Famille avec Françoise Simard, fille de

Noë
imp
que
Pau
Sim
men
cote
la p
peti
hab
inté
tanc
que
de
para
bien
beau
étaie
dant
hum
le pa
belle
de Q
hord
siens

Noël Simard, le 28 avril 1688. Que nous importe, dira-t-on peut-être, de savoir que le premier mariage à la Baie Saint-Paul fut celui de M. Alaire avec Mlle. Simard? Peu ou point du tout probablement pour un grand nombre. Convenons cependant que tout ce qui se fait pour la première fois dans une place, les plus petits détails des actions de ses premiers habitants intéressent toujours, et cet intérêt croît avec le temps et l'importance des lieux. Cette première *habitation* que fit Champlain sur le marché actuel de la Basse-Ville de Québec devait paraître à ses compagnons de voyage bien peu importante, comparée aux beaux édifices de l'ancienne France qu'ils étaient habitués à contempler, et cependant la forme et les dimensions de cette humble demeure sont connues dans tout le pays bien mieux que celles des plus belles maisons de campagne des environs de Québec et de Montréal. Le fait d'une horde demi-sauvage élevant un des siens sur un pavois dans les plaines de

la Germanie et le proclamant son chef, devait paraître bien peu digne de passer à la postérité aux orgueilleuses légions de l'Empire Romain ; et cependant le nom de Pharamond sera toujours plus connu que celui de bien des généraux de Rome et de beaucoup de souverains de la France. On ne s'attendait guère sans doute, et je ne m'attendais pas moi-même, à voir Pharamond dans cette histoire.

M. Gagnon avait donc fixé, en automne 1685, sa résidence à la Baie Saint-Paul qui devint alors comme le chef-lieu d'où furent desservies les autres paroisses du comté de Charlevoix, savoir : l'Île aux Coudres, les Eboulements et la Malbaie où des colons ne tardèrent pas à s'établir, ainsi que la Petite-Rivière, cette sœur aînée de la Baie Saint-Paul où des colons s'étaient établis plusieurs années auparavant mais où il ne put y avoir un curé résident que bien longtemps après les trois autres paroisses ci-

dess
Urb
form
et la

Ce

lais

fleur

anné

sur l

nom

donc

plus

les v

fut u

que

il y

et so

quel

pres

que

est d

Qu

parô

dessus nommées, et même après Saint-Urbain et Sainte-Agnès, deux paroisses formées la première de Baie Saint-Paul et la dernière de la Malbaie.

Cette paroisse de la Petite-Rivière se laisse depuis longtemps envahir par le fleuve qui emporte régulièrement chaque année plusieurs pieds des fertiles terres sur lesquelles vivaient autrefois un grand nombre de riches habitants. On peut donc prévoir le temps où il ne restera plus de cultivateurs au pied des côtes et les visiteurs auront peine à croire qu'il fut un temps où, sur cette longue batture que le fleuve laisse voir à marée basse, il y avait une paroisse avec son église et son curé. J'ai pu voir encore en 1858 quelques restes d'un angle de l'ancien presbytère que le fleuve a emporté ainsi que l'ancienne église, et aujourd'hui tout est disparu.

Quant aux trois autres anciennes paroisses du comté de Charlevoix ci-des-

sus nommées, il serait bien intéressant d'en suivre l'histoire ; de faire connaître les Eboulements dont l'église, aujourd'hui si pittoresquement élevée sur les hauteurs, était autrefois près du rivage au bas des côtes ; la Malbaie, aujourd'hui le chef-lieu du comté et où une chapelle fut bâtie presque en même temps que celle de la Baie Saint-Paul pour le service des postes du roi, de quelques habitants et des sauvages ; l'île aux Coudres, la première paroisse du pays qui eut l'honneur de voir des Européens, où Jacques Cartier trouva tant de coudriers qu'il l'appella l'*Isle-es-Coudres* et où très-probablement fut célébrée la première messe en Canada ; mais, outre que les renseignements me manquent, je craindrais de rendre cette petite histoire de famille, dont les moindres détails peuvent intéresser les habitants de la Baie, trop longue pour la plupart des lecteurs.

C'est M. Gagnon qui fit bâtir la première chapelle de la Baie Saint-Paul en

169
qu
don
du
Sai
jusc
cha
jour
de c
d'un
sém

C
insec
porte
Son p
Gobe
1858
sa fo
ent
près
que,
dans
de Sa
de m

1698 avec l'aide d'une somme de \$900 que Monseigneur de Saint-Valier lui avait donnée " sur les anciennes gratifications du Roy pour bastir l'église de l'Abbaye Saint-Paul," dit un mémoire du temps, jusque là on avait dit la messe dans une chapelle domestique. On voit encore aujourd'hui quelques restes de fondations de cette première chapelle, sur le bord d'un petit étang de l'ancienne ferme du séminaire de Québec.

Cette ferme, comme l'indique une inscription placée au-dessus d'une de ses portes extérieures, fut bâtie en 1718. Son propriétaire actuel (1857) M. Léandre Gobeil, l'a complètement restaurée en 1858 tout en lui conservant cependant sa forme antique. Lorsque le Séminaire eut vendu cette ferme, il fit bâtir près du terrain actuel de la fabrique, sur un lot de terre bien connu dans la paroisse et ailleurs sous le nom de *Saint-Aubin*, une maison qui sert encore de manoir seigneurial à M. le Procureur.

Dans ces premiers temps de la paroisse, il se fit plusieurs baptêmes et sépultures de sauvages, tant à la Baie Saint-Paul qu'à la Malbaie. Les sauvages venaient chaque été se camper en grand nombre sur le rivage pour pêcher. Jacques-Cartier dit lui-même qu'il y avait des sauvages à l'Isle-aux-Coudres occupés à faire la pêche du marsoin lorsqu'il s'y arrêta.

M. Pierre-Paul Gagnon premier desservant ou curé de la Baie Saint-Paul quitta la paroisse au commencement de novembre 1701. Suivant le Répertoire du Clergé de l'abbé Tanguay il était fils de Pierre Gagnon et de Vincente Desvarieux, baptisé à Québec le 5 septembre 1649, il fut ordonné le 21 décembre 1677. Il fit d'abord des missions en plusieurs endroits de la côte du nord. en bas de Québec, et desservit quelque temps Charlesbourg, en 1684, et Sainte-Anne de Beaupré, en 1685. Il devint en 1686 secrétaire de Mgr. de Saint-Valier, et fut ensuite (la même année) nommé

premier curé résident de la Baie Saint-Paul où il demeura jusqu'au premier novembre 1701. Il mourut le 6 avril 1711, âgé de 61 ans et 7 mois. On trouve au registre de Québec son nom écrit ainsi "Gaignon."

M. Yves le Riche, arrivée de France le 22 juin 1701, remplaça M. Gaignon en novembre de la même année et desservit la Baie jusqu'au mois de juillet 1706. Il fut alors remplacé par M. Jacques Leblond, fils d'Antoine Leblond de la Tour et de Madelaine Robelin, paroisse Saint-André, évêché de Bordeaux, arrivé de France le 24 mai 1670 et qui mourut à la Baie Saint-Paul le 29 juillet 1715. Il fut enterré dans la chapelle près de la Ferme du Séminaire par M. de Glandelet qui se trouvait par hasard dans la paroisse avec M. Claude de Lavoye, jeune prêtre natif de la Petite-Rivière, ordonné le 6 avril précédent. Ce dernier passa le mois d'août à la Baie en attendant l'arrivée de M. Etienne-André

Jorian, ordonné prêtre en même temps que lui et qui remplaça M. Leblond. L'acte de sépulture de ce dernier mérite d'avoir place ici parce qu'il fait connaître celui qui en était l'objet.

“ Le trente-et-un du mois de juillet de l'année mil-sept-cent-quinze a été inhumé dans la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul, Messire Jacques Leblond, prêtre curé du dit lieu qui par son grand zèle pour soulager les pauvres malades étant allé à Tadousac pour administrer plusieurs personnes à la mort, après avoir baptisé vingt petits enfants sauvages. s'en retournant à sa paroisse a été attaqué du même mal que ses paroissiens, et le Seigneur, pour récompenser ses travaux, a permis qu'il eut trouvé à sa paroisse plusieurs prêtres qui lui ont donné tous les derniers sacrements, et fortifié par cette viande céleste, s'est, comme il est marqué de Saint-Etienne dans les Actes des Apôtres, endormis dans le Seigneur. non passans beaucoup de regrets de la part

de ses chers enfants qui ont fait paraître en cette dernière occasion qu'ils perdaient un père.”

CHARLES DE GLANDELET,
Doyen de la Cathédrale de Québec.

M. Leblond fut exhumé et transporté dans l'église actuelle le 3 juillet 1772 par M. Berthiaume, curé de l'Isle-aux-Coudres, et desservant alors en même temps la Baie Saint-Paul. Il paraît que Leblond était assez bon ouvrier, car c'est lui, dit-on, qui fit, vers l'année 1703, le tabernacle actuel (1857) du maître-autel de Sainte-Anne de Beaupré, aidé des élèves que le Séminaire de Québec avait alors à la *Grande Ferme* de Saint-Joachim.

M. Leblond faisait sous-diacre à la première messe que chanta à Sainte-Anne, le jour de la Toussaint 1702, M. Antoine Chabot, ordonné prêtre le 29 octobre et nommé aussitôt curé de cette paroisse, remplaçant M. Soumande. C'était la

première fois qu'un nouveau prêtre chantait sa première messe en Canada dans les paroisses de la campagne.

M. Jorian remplaça M. Leblond à la fin du mois d'août 1715 et desservit la paroisse jusqu'à la Saint-Michel 1722. A peine y fut-il arrivé qu'il fut obligé de préparer à la confirmation que Mgr. de Saint-Valier vint donner le 10 septembre suivant. Ce fut la première visite épiscopale faite dans la paroisse : il y eut 34 personnes confirmées au nombre desquelles était un sauvage.

Après M. Jorian, de 1722 à 1736, se succédèrent, comme curés de la Baie Saint-Paul, le Père Michel Brulé, Récollet, dont le premier acte en arrivant fut d'enterrer le 20 mai 1722 le Sieur Pierre Dupré, premier Seigneur du Gouffre. M. Jacques Lesclache, M. J. Bte. Chevalier, les Pères Ignace Joseph Flament et Pierre J. B. Resche, Récollets, et enfin M. Antoine Abrat, prêtre Français arrivé le 15 août 1731, par qui furent commencées les

reg
déc
tem
déc
qui
M
le 18
mêm
neuf
ait p
cess
fonct
la pa
dire,
mois
tradi
citen
usage
ainsi
ont p
est c
desse
et mē
pomm

registres de la Petite-Rivière le 1er décembre 1733. M. Abrat eut quelque temps pour vicaire, dans le mois de décembre 1734, M. Louis Chaumont par qui il fut remplacé en avril 1736.

M. Chaumont avait été ordonné prêtre le 18 octobre 1734 par Mgr. Dosquet, en même temps que Mgr. D. D'Esglis et neuf autres prêtres. Il est le premier qui ait pris le titre de curé ; tous ses prédécesseurs se donnaient comme faisant les fonctions curiales seulement. Il desservit la paroisse jusqu'en octobre 1771, c'est-à-dire, pendant trente cinq ans et cinq mois. Ici commencent les souvenirs traditionnels de la paroisse, et les anciens citent de M. Chaumont des faits et des usages plus ou moins extraordinaires ainsi que certaines prophéties dont leur ont parlé leurs pères. (1859) Son nom est célèbre dans tout le comté qu'il desservit seul pendant plusieurs années. et même il a été donné à une sorte de pommes qu'on appelle les *Chaumonnes*.

Le premier acte que fit M. Chaumont en arrivant à la Baie fut le baptême de J. Bte Otis le 19 avril 1736, bis-aieul de M. Lucien Otis prêtre né à la Baie Saint-Paul le 18 oct. 1824 ; vicaire dans cette paroisse sous M. le Grand Vicaire Chauvin de 1851 à 1856 et décédé le 12 juin 1868. Son père Jean-François Otis fut marguillier en charge en 1750 et est le premier marguillier dont il est fait mention dans les papiers de la fabrique. Cette famille Otis est originaire du Massachusetts où ce nom est bien connu et dont un de ses membres fut gouverneur. Le père de ce premier Otis de la Baie Saint-Paul, ou de ce premier Jean L'Anglais, comme on dit quelquefois, Richard Otis s'était établi dans le Maine où il fut pris par les sauvages du Canada et emmené captif. On croit qu'il fut massacré avec sa famille à l'exception de François-Jean Otis son fils qui seul échappa et vint s'établir à la Baie Saint-Paul où, comme on vient de le voir, il fut marguillier en 1750.

Ce fut M. Chaumont qui bâtit l'église de la paroisse où elle est aujourd'hui, sur un terrain donné par le Séminaire de Québec à plusieurs arpents de distance de la première chapelle ; mais il ne reste plus rien de cette église qu'une partie de ses fondations. M. Chaumont eut bien des tribulations dans la construction de cette église. Le 15 mars 1750 il fit une assemblée de la paroisse dans laquelle furent élus quatre syndics " tous quatre les plus anciens de la paroisse, " dit l'acte qui en fut dressé. Mais il paraît que ces bons vieux aimaient à entraver la marche des affaires et à conserver le *status quo*, car M. Chaumont fit plus tard une nouvelle assemblée dont il dressa un acte assez original dans lequel il déclare que ces syndics " ne s'acquittant point de leur devoir, étant toujours les moins portés au travail de l'église..... tous les jeunes habitants les ont regardés comme des zéros et os en chiffre, les ont destitués de leur charge comme en étant incapables pour plusieurs raisons....."

Quoiqu'il en soit les murs commencés le 16 juin 1753, continués le 15 juin 1754 par Antoine Marceau; habitant de Saint-François de l'Ile d'Orléans, furent achevés le matin du 30 juillet 1754. " Ils avaient coûté, dit l'acte qui donne tous ces petits détails, 167 journées de maçonnerie qui se montent à 752 lbs. " La messe ne fut célébrée dans la nouvelle église qu'en décembre 1756 et la veille de Noël de cette même année fut enterré un enfant du nom de Michel Lavoie sur lequel M. Chaumont fait cette remarque : " Il est le premier enfant mort qui est entré dans l'église neuve et enterré dans le nouveau cimetière. "

Pour placer cette nouvelle église le Séminaire, comme on l'a vu, avait concédé le 7 août 1750 treize perches de terre en superficie ; plus tard, le 12 octobre 1779, il ajouta cinq perches sur huit et enfin, le 20 octobre 1788, le reste du terrain tel qu'il est aujourd'hui, formant en tout sept arpents et huit

perche
été p
reur c
raison
somm
jamais

Lor
Baie
malhe
Gorha
le 15
laquel
ment
ordres
des di
des m
800 ho
armé
sous s
et que
aider.
cette e
4 août
paroiss

commencés
15 juin perches en superficie dont titre-nouvel a
tant de été passé à Mgr. Turgeon, alors procu-
furent reur du Séminaire, le 30 juillet 1827, à
et 1754. raison de deux sous de cens par année,
i donne somme *énorme* que le Séminaire n'a
arnés de jamais exigée.

2 lbs. ”
nouvelle
la veille Baie Saint-Paul eut sa grande part des
t'enterré malheurs de la guerre. “Le capitaine
voie sur Gorham, dit un mémoire du temps, revint
marque: le 15 août (1759) d'une excursion pour
qui est laquelle il était parti dès le commence-
erré dans ment du mois. Il avait eu sous ses
ordres 150 voltigeurs, un détachement
des divers régiments des montagnards,
des marins, formant en tout un corps de
800 hommes. Ils montaient un vaisseau
armé et trois transports. Il avait aussi
sous ses ordres un lieutenant de marine
et quelques hommes de service pour les
aider. Voici le rapport qu'ils firent de
cette expédition. Ils racontèrent que le
4 août ils se rendirent à la Baie Saint-Paul,
paroisse où ils trouvèrent environ 200

hommes qui se montrèrent très-actifs à détruire les embarcations anglaises. A trois heures du matin le capitaine Gorham avait pris terre, passant à travers deux de leurs gardes, d'environ 20 hommes chaque, qui avaient fait sur les troupes anglaises un feu soutenu pendant quelque temps, mais environ deux heures après on les avait forcé de quitter leurs retraites ; ils se retirèrent dans les bois et abandonnant totalement leur village qui fut brûlé subséquemment. Ce village consistait en une cinquantaine de bonnes maisons et de granges. La plus grande partie du bétail avait été tué. Le parti rapportait de plus que ce jour-là il n'avait perdu qu'un seul homme entre deux blessés, mais que les Français avaient eu deux des leurs tués et qu'ils avaient réussi à enlever. Que de là il s'était rendu à la Malbaie, dix lieues à l'est mais sur la même rive du fleuve où il avait détruit une autre belle paroisse d'où il avait fait déloger les habitants avec leurs bestiaux sans perte aucune ;

qu'enfin il avait fait une descente sur la rive sud, vis-à-vis l'Isle-aux-Coudres, et qu'il avait détruit en partie les paroisses de Saint-Roch et de Sainte-Anne où il avait remarqué de bien belles maisons, de bonnes fermes, qu'il avait chargé les vaisseaux en cet endroit de gros bétail et qu'il était revenu de cette expédition.

Voici à présent la tradition de la paroisse : — Lorsque la flotte anglaise remonta le fleuve, elle mouilla à l'Isle-aux-Coudres la veille de l'Ascension et remplit les habitants d'une si grande frayeur que la plupart des femmes passèrent à la Baie Saint-Paul et allèrent se cacher dans les bois avec les familles de cette dernière paroisse qui ne s'élevaient pas alors à un cent. On sait d'ailleurs que le gouvernement français avait donné ordre de faire évacuer cette île ainsi que celle d'Orléans. Ces familles restèrent ainsi cachées avec M. Chaumont jusqu'au commencement de septembre.

Les hommes seuls sortaient, le plus souvent la nuit, pour veiller à leurs travaux des champs et élever les fortifications de sable sur le rivage qui servirent de remparts. On voit encore aujourd'hui ces fortifications qu'on appelle *les canons*.

Le capitaine Gorham dit, dans son rapport, n'avoir eu qu'un seul homme tué, mais on assure que plusieurs eurent le même sort et qu'on les jeta dans l'étang de la chapelle près de la ferme où plusieurs coups de fusil furent échangés à l'endroit appelé la *Pointe d'Aulne*.

Un des deux canadiens qui furent tués, Charles Demeule, de l'Ile-aux-Coudres, eut la chevelure levée, selon qu'il est mentionné dans son acte de sépulture. Il faut donc supposer qu'il y avait des sauvages dans le parti ennemi, car autrement cet acte de barbarie serait à peine croyable.

Les Anglais firent de plus deux prisonniers : Tremblay des Eboulements et

J. Bte. Grenon, natif de la Pointe-aux-Trembles et le premier de ce nom à la Baie Saint-Paul. Ils les amenèrent tous deux à bord et firent périr Tremblay de la manière suivante : ils le firent asseoir et le lièrent sur une planche pour l'élever au haut des vergues et le lancer ensuite à l'eau. Il avait été condamné à souffrir trois fois ce jeu cruel, mais il expira au troisième coup.

On voulut ensuite en faire autant à Grenon, mais cet homme était d'une force herculéenne et prodigieuse, de sorte qu'on ne put jamais lui faire courber le jarret pour l'asseoir sur la planche fatale. Le capitaine Gorham, voulant sans doute conserver la vie à un homme aussi extraordinaire, lui fit lier les mains derrière le dos et voulait l'amener au saut Montmorency. Mais pendant qu'il était à bord, un matelot fort et robuste prenait plaisir à donner de temps en temps des petits soufflets sur le nez de Grenon que cette insulte faisait pleurer

de colère. Enfin ne pouvant plus y tenir il conjura le capitaine de lui délier les mains et de lui donner sa chance contre cet insolent matelot ; ce qui lui fut accordé. Nonobstant cela le matelot voulut continuer son amusement, mais bien mal lui en prit car, du revers de la main seulement, Grenon l'étendit sur le plancher où il expira au bout de quelques minutes. Gorham, plein d'admiration et comme stupéfait, le fit conduire à terre sans lui faire aucun mal. Grenon regagna en toute hâte la Baie Saint-Paul par les *caps*, heureux et tout joyeux d'avoir ainsi échappé à une mort presque certaine. On cite de ce Grenon bien d'autres faits aussi extraordinaires et presque incroyables, et sa réputation était telle qu'aujourd'hui encore on dit en proverbe *fort comme Grenon*.

Le 26 août de l'année suivante, 1760, M. Chaumont maria le sieur Jean Néron, notaire, fils de Michel Néron, de Saint-Colomb, diocèse de Bordeaux, et le

premier de ce nom à la Baie Saint-Paul. C'est aussi le premier notaire qui se soit établi dans la paroisse.

Sur les dernières années de sa vie, M. Chaumont s'était persuadé qu'il était noble, quoiqu'il soit à peu près certain qu'il n'avait aucun titre au blason. Aussi, malgré la difficulté qu'il avait d'écrire à cet âge avancé, il ne signait jamais sans écrire tout au long *Louis Chaumont de la Joannière*. C'était un petit tribut payé aux préjugés et aux misères du temps ; mais il ne faudrait pas conclure que l'esprit de ce brave et bon curé, dont la mémoire se conserve honorée dans la paroisse, fut infatué des ridicules prétentions de la noblesse française ; non, bien au contraire, car il était rempli des sentiments d'une véritable humilité. La modeste habitation qu'il occupait en arrière de la salle publique actuelle (d'où vient à cette dernière le nom de *presbytère des habitants* qu'on lui donne) et la vie vraiment

pauvre qu'il menait, en sont la preuve. Il en donna encore une autre lorsqu'il mourut, car il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres à l'Hôpital-Général de Québec où il mourut le 6 novembre 1771.

Il avait quitté la paroisse au commencement du mois d'octobre précédent et les habitants de la Baie se reprochèrent longtemps de ne pas avoir pris les moyens de garder et de faire vivre au milieu d'eux un curé qui n'avait vécu que pour leur bonheur. Car une autre vertu de M. Chaumont était sa charité qui n'avait pas de borne ; il donnait tout et vivait en partie du travail de ses deux mains.

La grande disette de prêtres qu'il y avait alors dans le pays ne permit point à Mgr. Briand de remplacer M. Chaumont aussitôt après son départ, et la paroisse fut desservie par voie de mission par M. Jean-Jacques Berthiaume, curé de l'Ele-

aux-Coudres, qui, comme on l'a vu, plus haut, exhuma les corps du premier cimetière pour les transporter dans le cimetière actuel.

M. Jean-Antoine-Aide Créquy, ordonné prêtre le 24 octobre 1773, fut aussitôt après son ordination nommé curé de la Baie Saint-Paul où il arriva au commencement de novembre. C'était un homme d'une faible santé et l'application qu'il donnait à la peinture contribua encore à l'affaiblir. Ce n'était pas un Raphaël, mais cependant on voit qu'il avait du goût et de l'aptitude pour cet art. Le tableau de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres et aussi, je crois, les tableaux des trois autels de l'église de Saint-Joachim sont de lui.

La santé de M. Créquy diminuant de jour en jour, il fut obligé de quitter la cure au mois de juin 1780 et le soin de la paroisse resta encore au curé de l'Île-

aux-Coudres, qui était alors M. Compain, (a) jusqu'à l'arrivée de M. Gagnon en octobre suivant. M. Créquy mourut à Québec le 17 décembre 1780, à l'âge de 31 ans et 8 mois seulement, et fut enterré dans la chapelle Sainte-Famille de la cathédrale.

Le successeur de M. Créquy fut donc M. Pierre-Prisque-Amable Gagnon que la plupart des habitants actuels (1857) de la paroisse ont bien connu et dont ils ne parlent jamais sans ajouter un mot pour faire comprendre combien le genre de vie qu'il a mené leur a paru extraordinaire. Une note écrite de sa main et trouvée dans un de ses livres, après sa mort, donne les détails suivants : " Messire Prisque-Amable Gagnon, né le 5 décembre 1751, prit la soutane le 31

(a) Ce fut M. Compain qui enterra le Père Labrosse dans la chapelle de Tadoussac le 12 avril 1782, mais l'auteur d'une notice sur le Saguenay s'est trompé lorsqu'il a dit que M. Compain était alors curé de la Baie Saint-Paul. Voir le Dictionnaire de Bibeau, article Compain.

mai 1778, reçut les quatre moindres le 6 août 1778, le 27 décembre 1778 ai pris le sous-diaconnat, le 29 mai ai reçu le diaconnat, le 23 septembre 1780, âgé de 28 ans, 7 mois et 18 jours, qui était un dimanche, j'ai été ordonné prêtre à l'Hôpital-Général. Entré curé de la Baie Saint-Paul en 1790 le 6 octobre, laissé la cure le 28 avril 1788." Le Répertoire du clergé ajoute qu'il était né au Château-Richer et qu'il était fils de Prisque Gagnon et de Cécile Lefrançois.

C'était un homme d'une rigidité de caractère peu ordinaire, de mœurs très-sévères, abondant dans son propre sens, ne pouvant se plier à la volonté d'un autre et malheureusement tombant souvent dans des travers auxquels il tenait par conviction comme aux meilleures pensées qu'il pouvait avoir. Aussi ne voulant pas se soumettre à ce qu'exigeait de lui Mgr. Hubert, il abandonna l'administration de la cure dans le mois d'août 1788 et se retira dans une maison qu'il

mpain.
non en
urût à
âge de
enterré
de la

at donc
on que
(1857)
dont ils
un mot
e genre
t extra-
main et
, après
vants :
n, né le
le 31

Labrosse
is l'auteur
qu'il a dit
aint-Paul.

avait fait bâtir sur une jolie élévation non loin de l'église. Il y vécut en ermite jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de cinquante-huit ans !

J'ai visité moi-même cette maison avant qu'on l'eût réparée et telle qu'elle était lorsqu'il l'habitait. Rien de plus triste et il paraît que l'ameublement y répondait bien. Un plafond noirci par la fumée, un plancher sur lequel il avait souvent débité son bois lui-même, des cloisons qu'il avait recouvertes de coups de pinceaux, comme s'il eût voulu y peindre des oiseaux..... quelques méchantes chaises, une table sur laquelle étaient quelques vieux bouquins..... un pauvre grabat bien dur recouvert d'une peau de carriole qui n'avait plus de poil..... voilà le logis, d'ailleurs assez vaste, où il passa près de cinquante-huit ans sans se décourager !

Il fit, pendant plusieurs années, l'école à quelques enfants, mais son occupation

ordinaire était de faire quelqu'ouvrage de menuiserie et de préparer des ingrédients pour remèdes, auxquels un grand nombre avait recours et qui, dans bien des cas, étaient efficaces. Sa nourriture consistait presque invariablement en un morceau de lard cuit dans une soupe aux pois, en pain et avec beaucoup de thé. Cette soupe aux pois était ordinairement si épaisse que la cueillère pouvait y tenir enfoncée, et faite le plus souvent en quantité suffisante pour la semaine : on peut juger si, en été surtout, elle devenait excellente. Une vieille qui vivait encore lorsque je demeurais à la Baie Saint-Paul (1860) lui porta pendant trente ans cette ration. Jamais, pendant les cinquante huit ans qu'il passa dans son triste ermitage il ne voulut permettre à qui que ce soit d'y passer la nuit. Il n'y eut que les derniers jours de sa courte maladie où quelques personnes se permirent de passer secrètement la nuit pour veiller sur les derniers soupirs de ce vieillard presque centenaire.

M. Gagnon mourut le 9 juin 1849, à l'âge de 94 ans et demi. Il fut enterré le lendemain par M. le Grand-Vicaire Chauvin, alors curé de la paroisse. Il avait demandé dans son testament à être enterré dans une petite chapelle dédiée à Sainte-Anne, qu'il avait lui-même, lorsqu'il était curé, fait bâtir devant sa maison et sur le bord du chemin pour servir de reposoir à la procession de la Fête-Dieu ; mais comme alors cette chapelle, qui n'existe plus, tombait en ruine, on ne crut pas devoir suivre sa volonté et il fut enterré dans le cimetière.

M. Louis Lelièvre, né à Québec le 10 décembre 1762, fils de Roger Lelièvre et de Louise Créquy sœur de M. Créquy curé, ordonné prêtre le 12 août 1787, avait remplacé M. Gagnon au commencement de septembre 1788, et desservit la Baie Saint-Paul pendant quarante ans et trois mois, de sorte que son règne va nous introduire à l'histoire contemporaine de la paroisse. Les anciens parlent souvent de ce qui se faisait *du temps de*

M. Lelièvre. Ici je sens que ma tâche, comme historien, va devenir de plus en plus difficile : aussi vais-je me contenter de ne faire à peu près que la chronique de ce qui s'est passé de plus intéressant jusqu'à ce jour, évitant les commentaires et m'efforçant d'être aussi court que possible.

M. Lelièvre est le premier curé de la paroisse qui ait laissé par écrit les actes des délibérations de la fabrique suivant une ordonnance de Mgr. Hubert. On voit par ces actes que l'usage était, au commencement de *son temps* et peut-être avant lui, lorsqu'il s'agissait d'élire un marguillier, de faire d'abord une assemblée de la paroisse à la salle publique où l'on choisissait trois candidats ; puis le jour de l'an pendant la messe et après l'évangile, on procédait par scrutin à l'élection du nouveau marguillier. Ceci se fit pour la dernière fois à l'élection de Charles Tremblay, en 1793. L'usage d'élire un quatrième marguillier, qui se

conserve encore aujourd'hui, remonte à l'année 1816.

Le 6 novembre 1791, à sept heures et trois quarts du soir, il y eut à la Baie un fort tremblement de terre dont quelques effets se firent sentir les jours suivants. Tout le monde était rempli d'effroi, et M. Lelièvre recommanda le jour de la Conception une grand'messe pour apaiser la colère de Dieu qui s'était manifestée, dit-il, par ce tremblement de terre. De semblables secousses se renouvellent souvent dans cette côte du nord ; en 1859 deux tremblements assez forts se firent sentir et depuis ce temps, pendant que M. Nérée Gingras était curé, un tremblement qui s'est fait sentir dans presque toute la province, a fait, en particulier dans le comté de Charlevoix, de grands ravages et rempli de terreur tous les habitants. Le portail de l'église de la Baie Saint-Paul fut renversé et le reste des murs si endommagé qu'on a été obligé de reconstruire toute l'église à neuf.

Le terrain montueux du comté de Charlevoix pourrait peut-être fournir au naturaliste et à l'archéologue des données suffisantes pour expliquer les faits, s'il est vrai surtout, comme on l'a prétendu, qu'il existe des traces d'un volcan vers la Baie-d'Hudson.

M. Lelièvre avait fait agrandir l'église et construire la sacristie que le dernier tremblement de terre a presque détruites. Dès 1804 il avait consulté, sur la manière de procéder, Mgr. Plessis qui lui conseilla de suivre la marche légale. Il le fit, mais il y eut pendant près de dix ans une forte opposition, de la part des habitants du haut de la paroisse, qui paralysa tout. Ces habitants dont une grande partie appartiennent aujourd'hui à la paroisse de Saint-Urbain, voulaient la faire placer à plus d'une lieue dans les terres, sur une jolie élévation connue sous le nom de Coteau-Fortin. C'est pour empêcher ce déplacement de l'église qu'on a lieu de démolir toute l'église bâtie par

M. Chaumont et rebâtie à neuf, on fit une allonge qui coûta bien plus que la partie conservée.

Quoiqu'il en fût, les travaux commencèrent en 1814 et l'église fut allongée avec deux grandes chapelles latérales et ornée à l'intérieur. Elle est demeurée comme elle fut faite alors (excepté le clocher actuel qui ne fut élevé qu'en 1826) jusqu'à l'année 1858 où elle a été complètement réparée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et ce n'était pas sans besoin. Les bancs surtout demandaient en toute hâte des successeurs, car M. Lelièvre, dans la vue d'épargner l'argent de la fabrique, avait obligé chaque propriétaire de banc de le faire lui-même à ses frais, et on peut comprendre facilement quelle multitude de petits chefs-d'œuvre en était résulté.

M. Lelièvre, devenu vieux et impotent des jambes, reçut en octobre 1827, pour vicaire, M. Louis Poulin, aujourd'hui (1877) retiré à Saint-Isidore dont il a été

longtemps curé. Il resta avec lui en cette qualité de vicaire jusqu'au mois de décembre de l'année suivante. M. Lelièvre se retira alors dans sa maison et laissa le soin de la cure à M. Poulin qui desservit la paroisse jusqu'à la Saint-Michel de l'année suivante, 1829.

Pendant les quelques mois qu'il desservit la Baie Saint-Paul, M. Poulin fit faire un chemin couvert pour aller de l'église à la sacristie, grande amélioration qui mit fin à l'usage ou plutôt à l'abus de passer par le chœur pour aller à la sacristie.

M. Lelièvre, mourut le 21 juillet 1839, à l'âge de 76 ans et sept mois, et fut enterré le 23 dans le chœur de l'église par M. Pilote, alors directeur au collège de Sainte-Anne. C'est lui qui avait fait bâtir, sur le terrain à l'usage du curé, au sud de la sacristie actuel, le presbytère qui a été détruit en 1858 pour faire place à celui qui a été construit en 1859 par

M. Thadelle, et dont il prit possession le 7 septembre de cette même année.

M. Lelièvre avait été curé de la Baie Saint-Paul dans des années d'abondance et dans un temps où le blé était chose si commune que quelques habitants en faisaient même manger à leurs chevaux. Il avait donc pu amasser une assez belle fortune, mais malheureusement pour les bonnes œuvres qu'il n'aurait pas oubliées dans ses dernières volontés, il fut volé à plusieurs reprises. Car, dans ce bon vieux temps on ne savait pas ce que c'était que de mettre de l'argent à la banque ; on aimait mieux le garder dans un coffre-fort, objet continuel de tentation pour les voleurs. Malgré cela cependant, c'est à lui que la paroisse est redevable du terrain sur lequel est bâti le couvent occupé par les Sœurs de la Congrégation.

M. Bernard-Benjamin Decoigne, né à Montréal, le 25 mars 1794, fils de Bernard

Decoigne et d'Elise Labadie, ordonné prêtre le 22 août 1819, successivement vicaire à Québec, à Charlesbourg et à Blairfindie, puis en 1823 curé de Saint-Joseph de la Beauce, remplaça M. Poulin, et fut nommé curé de la Baie le 17 septembre 1829.

C'est encore un curé qui a laissé un profond souvenir dans la paroisse. Il était d'une activité rare, le travail et les affaires étaient son élément et, malgré les difficultés qu'il eut à surmonter il fit bien des améliorations dans la paroisse. C'est lui qui fit bâtir le presbytère actuel de la Petite-Rivière et cette paroisse cessa alors d'être desservie par les curés de la Baie Saint-Paul, et eut un prêtre résident. Ce fut M. Pierre Clément, né à Terrebonne, le 26 novembre 1788, ordonné prêtre le 21 septembre 1816, aujourd'hui vénérable doyen du clergé canadien, retiré à la Baie Saint-Paul, et portant joyeusement ses quatre-vingt-neuf ans et ses soixante années de

sacerdoce, qui fut le premier curé de la Petite-Rivière. Ce fut la dernière mission attachée à la Baie ; l'Ile-aux-Coudres, les Eboulements et la Malbaie ayant des curés résidants depuis longtemps. Quant à Saint-Urbain, démembrement de la Baie Saint-Paul, cette paroisse eut un prêtre résidant en octobre 1827 et ce fut M. Thomas-Férusse Destroismaisons dit Picard, mort, curé de Saint-François de l'Ile d'Orléans, qui fut le premier curé de cette paroisse.

M. Decoigne aimait beaucoup les cérémonies de l'église et les faisait observer si bien et avec tant de ponctualité que Mgr. Signay, si particulier sous ce rapport, étant en visite pastorale, lui fit le compliment que les cérémonies de l'église se faisaient mieux à la Baie Saint-Paul qu'à la Cathédrale ; et ceux qui ont été témoins de la manière digne dont tout se faisait savent combien ce compliment était mérité sous ce rapport. M. Decoigne n'a été surpassé par personne en Canada.

ré de la
mission
oudres,
e ayant
gtemps.
ment de
e eut un
et ce fut
sons dit
nçois de
ier curé

Pendant les années 1834, 1835 et 1836, la paroisse fut affligée d'une grande famine. On fit des processions et des prières publiques pour obtenir de voir la fin de ce fléau. Avec la permission de Monseigneur de Québec la fabrique se rendit caution d'une somme de seize cents piastres que le gouvernement prêta pour soulager les pauvres et qu'il n'a jamais redemandée.

les céré-
observer
lité que
sous ce
e, lui fit
onies de
ie Saint-
eux qui
e digne
abien ce
rapport.
par per-

M. Decoigne était d'un caractère extrêmement gai, jovial, sensible et communicatif; d'un cœur plein d'une bonté qui le rendait libéral et prodigue, on peut dire à l'excès, envers les pauvres. Aimant tout le monde il lui fallait en retour des amis. Mais, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut plaire à tous également : aussi un de ses anciens amis devenu mécontent suscita contre lui un procès qui lui causa tant de chagrin qu'il fut attaqué d'une maladie de cœur qui l'enleva subitement le 19 mars 1840, dans la maison d'un de ses amis du nom

de Louis Pilote où il s'était arrêté en allant à Saint-Urbain. Il fut enterré le 23 dans le chœur de l'église par M. Boucher, aujourd'hui curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

M. Clément, alors curé de la Petite-Rivière, était au presbytère de la Baie lorsqu'on vint annoncer la mort subite de M. Decoigne. Il présida aux préparatifs de la sépulture et continua à desservir la paroisse jusque vers la mi-octobre de cette même année, c'est-à-dire, jusqu'à l'arrivée de M. Chauvin, successeur de M. Decoigne.

M. Marc Chauvin, né à Saint-Marc le 4 décembre 1795, ordonné prêtre le 1^{er} août 1819 (22 jours avant M. Decoigne), successivement vicaire à Varennes, curé de Rimouski, de Sainte-Geneviève, île de Montréal, et enfin de Sainte-Anne de Lapérade, remplaça donc M. Decoigne vers la mi-octobre et desservit la paroisse pendant 16 ans. Il y vint avec le titre

arrêté en
erré le 23
Boucher,
roise de la

la Petite-
e la Baie
ort subite
ux prépa-
ontinua à
ers la mi-
ée, c'est-à-
Chauvin,

nt-Marc le
être le 1er
Decoigne
rnes, curé
ève, île de
-Anne de
Decoigne
la paroisse
ec le titre

de Vicaire-Général que lui donna Mgr. Signay et que jamais prêtre fut plus digne de porter. Le nom de M. Chauvin ne pourra non plus jamais être oublié à la Baie Saint-Paul où il a laissé un monument durable de son zèle pour l'éducation : le Couvent des Sœurs de la Congrégation.

Depuis longtemps il était question de cet établissement, le seul de ce genre alors dans toute la côte du Nord. Dès le 7 février 1833, Mgr. Signay, alors coadjuteur, écrivait à M. Lelièvre pour l'engager à donner un nouveau terrain pour placer ce couvent. M. Decoigne fut chargé de terminer cette affaire et réussit à faire donner ce qui était nécessaire. Il ne s'agissait plus que de bâtir et M. Decoigne, avec l'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il faisait, allait l'entreprendre lorsque la disette dont on a parlé, qui affligea la Baie Saint-Paul dans ce temps, ne lui permit pas de mener cette œuvre à bonne fin. Ce fut la tâche pénible et ardue qu'eut à remplir M. Chauvin.

Heureusement que M. Lelièvre avait légué par son testament 1732 piastres pour l'éducation. M. Chauvin fut autorisé à retirer cette somme placée à constitut et à s'en servir pour construire le couvent. Aussitôt qu'il l'eût en main il commença les travaux de cette maison, qui coûta au-dessus de trois mille deux cents piastres, comptant sur l'aide des paroisiens qui tous montrèrent d'abord un zèle qui ne se soutint pas toujours chez un bon nombre, de sorte que M. Chauvin fut laissé presque entièrement à ses propres et seuls moyens pour l'achever.

Enfin le premier étage était terminé à l'intérieur dans l'automne de 1847 et M. Chauvin croyait pouvoir avoir des sœurs pour ouvrir les classes à la Saint-Michel, mais la supérieure de la Congrégation ne voulut point consentir à les laisser partir pour cette mission parce que les ouvriers étaient encore dans le couvent et que les dépendances n'étaient

point prêtes. Ce fut un nouveau contre-temps bien sensible à M. Chauvin.

Cependant cette nouvelle mission de la Baie Saint-Paul, dans cette côte du nord, regardée alors à Montréal comme l'*ultima Thule* du Canada, inspirait beaucoup d'intérêt aux sœurs de la Congrégation, comme on le voit par l'extrait suivant d'une lettre écrite par l'une d'elles au nom de la Supérieure :—“ Nous ne perdons pas de vue la belle mission de la Baie Saint-Paul ; déjà on parle de préparatifs. Cette mission inspire tant d'intérêt que je puis dire qu'il y a plus d'une prétendante. ” Enfin le 7 juillet 1848 la Supérieure-Générale écrivait à M. Chauvin : “ J'ai la consolation de vous annoncer trois sœurs pour votre couvent, pleines de santé, avec la meilleure volonté possible de faire ce qui sera en leur pouvoir pour remplir le but que vous vous êtes proposé en choisissant notre petite Congrégation pour la charger de l'instruction chrétienne de la partie

la plus intéressante de votre nombreux troupeau. Nos sœurs laisseront Montréal lundi prochain et attendront, à Saint-Roch de Québec, l'occasion que vous aurez la bonté de leur envoyer pour la Baie Saint-Paul. ”

L'occasion ne manqua point et ces bonnes sœurs, depuis si longtemps attendues et désirées, arrivèrent à la Baie Saint-Paul et prirent possession du beau couvent qui leur était destiné. C'étaient les sœurs St. Jacques, St. Gilbert et Saint-Luc. En même temps la Supérieure Générale écrivait à M. Chauvin. “ Puisse nos sœurs fondatrices de cet établissement, qui vous a coûté tant de sollicitude, par leur application à remplir tous les devoirs de notre institut, vous dédommager un peu de vos peines et remplir le but que vous vous êtes proposé en les plaçant à la tête d'une maison d'une si haute importance pour la gloire de Dieu et le bonheur de la jeunesse chrétienne. ”

Il est inutile de dire que ces vœux ont été complètement exaucés, car ces bonnes filles de la vénérable sœur Bourgeois, fondatrice de la Congrégation, conservent toujours religieusement et scrupuleusement l'esprit primitif de leur institut, travaillent avec zèle et succès à l'éducation, contentent le public partout où elles ont des missions et se font aimer et chérir de leurs élèves dont elles savent si bien former l'esprit et le cœur. C'est que cette institution est éminemment canadienne : elle est née avec la colonie et a grandi avec elle ; elle a l'expérience et l'épreuve du temps et connaît parfaitement bien quelle sorte d'éducation il convient de donner aux personnes de la campagne et des villes. C'est donc une bénédiction et un grand bonheur pour une paroisse de posséder un couvent de ces bonnes sœurs. Aussi le vœu de Monseigneur de Saint-Valier était de voir de ces couvents dans toutes les paroisses du pays.

Cependant l'indifférence qu'avait témoignée un certain nombre d'habitants pendant la construction du couvent, et qui avait bien affligé le cœur sensible de M. Chauvin, subsistait toujours en face des sacrifices qu'il s'était imposés pour donner à la paroisse et au comté de Charlevoix une institution aussi utile. Le couvent fut si peu encouragé, les premières années, que Mgr. Turgeon crut devoir annoncer à la paroisse qu'il allait faire partir les sœurs de la Baie Saint-Paul pour les placer dans d'autres paroisses qui en demandaient en grande hâte. Cette menace eut son effet : le couvent fut plus encouragé et depuis ce temps le nombre des élèves augmenta chaque année. Les dispositions sont bien changées et on comprend aujourd'hui tout le bien que l'on peut retirer de cette précieuse institution.

Avant de quitter la Baie Saint-Paul, M. Chauvin s'occupa aussi de l'acquisition d'une belle propriété pour une école

supérieure des garçons. C'est une belle maison à deux étages, avec dépendances, jardin et verger, où l'on a ouvert, sous la direction de M. Trudelle et des commissaires d'école, dans le mois d'octobre 1857, une école supérieure sous le nom d'académie qui devra rendre, il faut l'espérer, bien des services à la paroisse.

M Chauvin fit plusieurs améliorations dans l'église de la paroisse. Outre les ornements dont il pourvut abondamment la sacristie, il fit faire une tribune dans la nef pour l'usage des Sœurs et de leurs élèves dans laquelle il fit placer un harmonium qui remplaça avantageusement une serinette dont un des plus grands défauts était de répéter invariablement les mêmes airs. Il avait précédemment érigé, le 1er octobre 1843, un beau Chemin de la Croix.

C'est M. Chauvin qui a enrichi l'église de la Baie Saint.-Paul de la précieuse re

avait té-
habitants
vent, et
sible de
en face
és pour
onté de
si utile.
agé, les
Turgeon
se qu'il
la Baie
d'autres
a grande
ffet : le
epuis ce
agmenta
ont bien
ourd'hui
de cette

Paul, M.
quisition
ne école

lique de Sainte-Anne qu'elle possède. Dès les premiers temps de la paroisse, la difficulté ou plutôt l'impossibilité d'aller en pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne le jour de la fête de cette grande sainte, fit que les habitants de la paroisse, et du comté en général, prirent l'habitude de venir à la Baie Saint-Paul (seule paroisse où il y avait un prêtre résident, comme on le sait), pour satisfaire leur dévotion ce jour-là. Plus tard lorsqu'on fit des chapelles latérales à l'église une d'elle fut dédiée à cette grande sainte et le concours augmenta. Aujourd'hui (1859) l'église peut à peine contenir la foule des pèlerins qui s'y rend le jour de cette fête de toutes les paroisses du comté. Cette relique est une partie du doigt de Sainte-Anne venu de Carcassonne et dont une distribution fut faite en 1844 à toutes les églises des diocèses de Québec et de Montréal dédiées à cette sainte si vénérée en Canada.

M. le Grand-Vicaire Chauvin quitta

la Baie Saint-Paul le 22 octobre 1856 et fut remplacé comme curé par M. Charles Trudelle, curé de Somerset, qui était arrivé dans cette paroisse le 7 du même mois d'octobre. Il se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec et mourut subitement en montant la côte de la Basse-Ville, le 14 octobre 1862 à l'âge de 67 ans.

M. Chauvin était un homme d'une grande science théologique et ses connaissances en littérature, ainsi qu'en histoire étaient plus qu'ordinaires. Il aurait brillé au premier rang des membres les plus illustres du clergé et de nos meilleurs écrivains, si son incomparable modestie ne lui eût toujours persuadé qu'il était le moins capable et le moins important de tous ses confrères. Homme d'étude et de méditation, il ne se permettait presque jamais de récréation et prolongeait toujours jusqu'à minuit son travail et ses veilles. Malgré ses nombreuses occupations, et même dans un âge avancé, il conserva toujours un goût

particulier pour la lecture des classiques. et on ne conversait pas longtemps avec lui sans reconnaître combien son esprit était orné. Ses écrits étaient toujours d'un style irréprochable et son langage était celui d'un puriste, mais sans affectation. Tout entier à son devoir et à la desserte si difficile de cette immense paroisse de la Baie Saint-Paul, on le trouvait toujours au confessionnal ou dans son petit cabinet d'étude. Pendant les seize années qu'il a passées dans cette paroisse il n'a été qu'une seule fois à Québec. D'une prudence et d'une réserve à toute épreuve il ne s'est jamais laissé compromettre et c'était toujours un mystère de connaître le fond de ses pensées ; aussi quelqu'un me disait un jour que c'était l'homme le mieux qualifié pour faire un diplomate. Homme de vertu et de bon conseil il a passé dans la paroisse faisant le bien et a pu emporter à son départ l'amour, l'estime et la vénération de tous les paroissiens, sans aucune exception. laissant après lui la réputation *d'un bon*

prêtre dans toute la force et l'acception de ce mot.

Ici se termine ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la Baie Saint-Paul, car celui qui écrit ces lignes est trop étroitement lié à tout ce qui s'est fait dans cette paroisse, pendant les huit années qui ont suivi le départ de M. Chauvin, pour pouvoir en parler avec l'impartialité qui convient à un historien. Un autre plus habile et possédant une plume mieux taillée pourra plus tard raconter ce qui s'est passé dans cette paroisse pendant les règnes de Messieurs Trudelle, Nérée (Gingras et Joseph Sirois le curé actuel (1877)). Mais, avant de prendre congé du lecteur, je crois devoir dire quelques mots des habitants et de la topographie de la Baie Saint-Paul et du comté de Charlevoix en général.

D'après un recensement fait en janvier 1858, il y avait alors à la Baie 475 maisons habitées, renfermant 494 familles, les-

quelles formaient une population de 3363 âmes. Les deux plus nombreuses de ces familles sont celles de Simard et de Tremblay, originaires de la Côte de Beaupré.

Les habitants de la campagne offrent dans leurs mœurs et leurs habitudes en général une somme de ressemblances qui les font reconnaître et distinguer partout. Jean-Baptiste et Josephite dans le district de Québec ou de Montréal, ou dans d'autres parties de la Province c'est toujours Jean-Baptiste et Josephite. Cependant presque chaque paroisse présente quelques nuances dans les usages qu'on ne peut pas toujours saisir au premier coup d'œil, mais que l'habitude de vivre ensemble fait bientôt distinguer. Les habitants de la Baie Saint-Paul et du comté de Charlevoix en général, presque entièrement privés pendant l'hiver de toute communication par terre avec les autres paroisses, et en étant encore séparés par de longues distances, ont

conservé plusieurs habitudes et usages particuliers. C'est ici et dans la Côte de Beaupré que se sont le mieux conservés, et que se conserveront le plus longtemps les mœurs et les habitudes de nos pères, parce que les deux comtés de Charlevoix et de Montmorency sont restés jusqu'à ce jour et resteront probablement longtemps encore purement canadiens. Ils n'ont eu aucun rapport avec les Anglais depuis le jour où ils ont échangé quelques coups de fusil sur le rivage, il y a près de 130 ans.

A l'exception de quelques expressions particulières, dont quelques-unes ne sont pas sans mérite, on parle tout aussi bien, pour ne pas dire mieux qu'ailleurs. Parmi ces expressions, communes à tout le comté, les étrangers remarquent les suivantes : chômer d'une chose, pour en manquer ; faire deuil, pour faire de la peine à quelqu'un ; faire des chouannes, pour des badinages..... Mais toutes ces expressions particulières s'en vont disparaissant d'année en année.

Il n'est peut-être pas dans tout le pays une seule paroisse qui offre autant d'intérêt au touriste, au poète et au naturaliste que la Baie Saint-Paul. Ses hautes montagnes et ses magnifiques points de vue, sa rivière si proprement appelée le *Gouffre*, ses nombreux cours d'eau avec leurs petites chutes pittoresques, ses terres d'alluvion pleines de secrets peut-être antediluvien, m'en sont les témoins.

Mais venez plutôt avec moi, lecteur, et passons d'abord les *caps*, ces huit lieues de chemin si célèbres dans toute la côte du nord par leur isolement de tout établissement, par leurs montées et leurs descentes interminables, et par les fatigues extraordinaires qu'y éprouvèrent les voyageurs avant que le gouvernement eût fait faire le superbe chemin actuel. Voyez à perte de vue cette suite de montagnes plus ou moins élevées et escarpées ! N'est-ce pas là l'image d'une mer en fureur qu'un pouvoir surnaturel

aurait tout-à-coup rendu solide au milieu de son agitation?... Mais regardez devant vous! voici la Baie! Quel beau coup d'œil! Quelle nature grandiose! Voyez le Saint-Laurent qu'on avait laissé à Saint-Joachim, d'ici il paraît dix fois plus vaste et plus étendu. Comme il nous plaît de le revoir! non, rien ne peut compenser la vue de notre majestueux fleuve.

On dit que la Grande-Baie dans le Saguenay, connue sous le nom de la Baie des Ha! Ha! fut ainsi appelée parceque les premiers voyageurs qui remontèrent le Saguenay poussaient tous ce cri de surprise en découvrant la Grande-Baie. Si ceux qui donnèrent à la Baie Saint-Paul son nom, l'eussent découverte en remontant de Québec par le chemin des Caps, ils auraient pu aussi l'appeler la Baie des *Ha! Ha!* Car c'est toujours là l'exclamation qu'on laisse naturellement échapper lorsque l'on arrive par le chemin des Caps et que, des hauteurs de la concession de Saint-

Antoine, on aperçoit pour la première fois cette paroisse.

L'île verdoyante que vous voyez, en face de la Baie, c'est l'Île-aux-Coudres, dont les habitants savent faire avec tant de succès la guerre aux marsoins. Ces belles campagnes par de là le fleuve, où le soleil couchant fait briller des clochers d'espace en espace, c'est la *Côte du Sud*, si remarquable par l'élégance, la propreté et la richesse des bâtisses de ses habitants.

Ne tardons point cependant à descendre dans la belle riche et vallée que nous voyons là, à nos pieds, et au milieu de laquelle sont placés l'église, le village et un grand nombre des demeures des habitants de la paroisse. Nous monterons ensuite sur le *Cap-au-Corbeau* dont nous voyons les habitations devant nous par de là la plaine où nous allons descendre. Pendant longtemps la barque d'un nouveau Caron transportait les voyageurs de l'autre côté de la rivière

du Gouffre dont le cours impétueux ne voulait pas souffrir de pont ; mais depuis près de quinze ans un magnifique pont et plus solidement construit que ses devanciers, a pu résister aux inondations fréquentes et presque annuelles de cette rivière.

Si un orage fort et subit se prolonge seulement pendant plusieurs heures, le Gouffre monte comme la mer. Alors voyez à vous sauver promptement, habitants du petit village de la rive gauche, car voilà que les nombreux affluents du Gouffre descendent et se précipitent avec bruit des montagnes, déracinant, arrachant les arbres qu'ils entraînent, et s'ouvrant des lits nouveaux pour aller s'engloutir plus tôt dans la rivière au courant de laquelle rien ne pourra plus résister.

C'est la *Rhémy* que des quais solidement construits pourraient à peine retenir dans son lit ; c'est la *Rivière-des-Mares*,

changeant continuellement son cours et découvrant aux regards du géologue étonné des souches et des troncs d'arbres d'une époque inconnue ; c'est le *Ruisseau-Michel*, se précipitant dans la plaine par une chute dont il aime à faire entendre au loin le murmure agréable ; c'est *Le Bras* que l'on entend mugir au pied des côtes de *Saint-Antoine* et qui, se partageant avant d'arriver au village, remplit d'effroi ses habitants et, se jouant des obstacles que l'on oppose à sa fureur, emporte souvent au Gouffre les débris de deux ponts qu'on ne se lasse point de jeter sur son cours ; ce sont cent petits ruisseaux, devenus des torrents, qui, dépouillant les hauteurs au profit de la plaine, se hâtent aussi de porter au Gouffre leur contingent, comme pour l'animer davantage à poursuivre son œuvre de destruction.

Qui pourrait calculer tous les dommages qu'a faits dans la paroisse cette

rivière du Gouffre en différents temps ? Rien ne peut lui résister et elle ne respecte pas même les bâtisses. Un jour une petite maison du village, emportée par une de ces inondations, alla assez loin avec son poêle et le tuyau fumant, de sorte qu'on disait en badinant " qu'elle s'en allait à la vapeur."

Mais voilà que tout en rappelant ces scènes d'une pluie torrentielle à la Baie Saint-Paul, nous venons de traverser le pont qui réunit les deux villages. Suivez-moi donc encore et, vous armant de courage, montons sur le *Cap au Corbeau*. C'est bien le temps de répéter, n'est-ce pas ? avec le bon Lafontaine :

" Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé."

..... Mais enfin nous y voilà..... Voyez à présent ! N'est-ce pas charmant ? A gauche, le Saint-Laurent dont la vaste nappe d'eau s'étend du pied du Cap où vous êtes, à une distance que l'œil ne peut saisir ; l'Ile-aux-

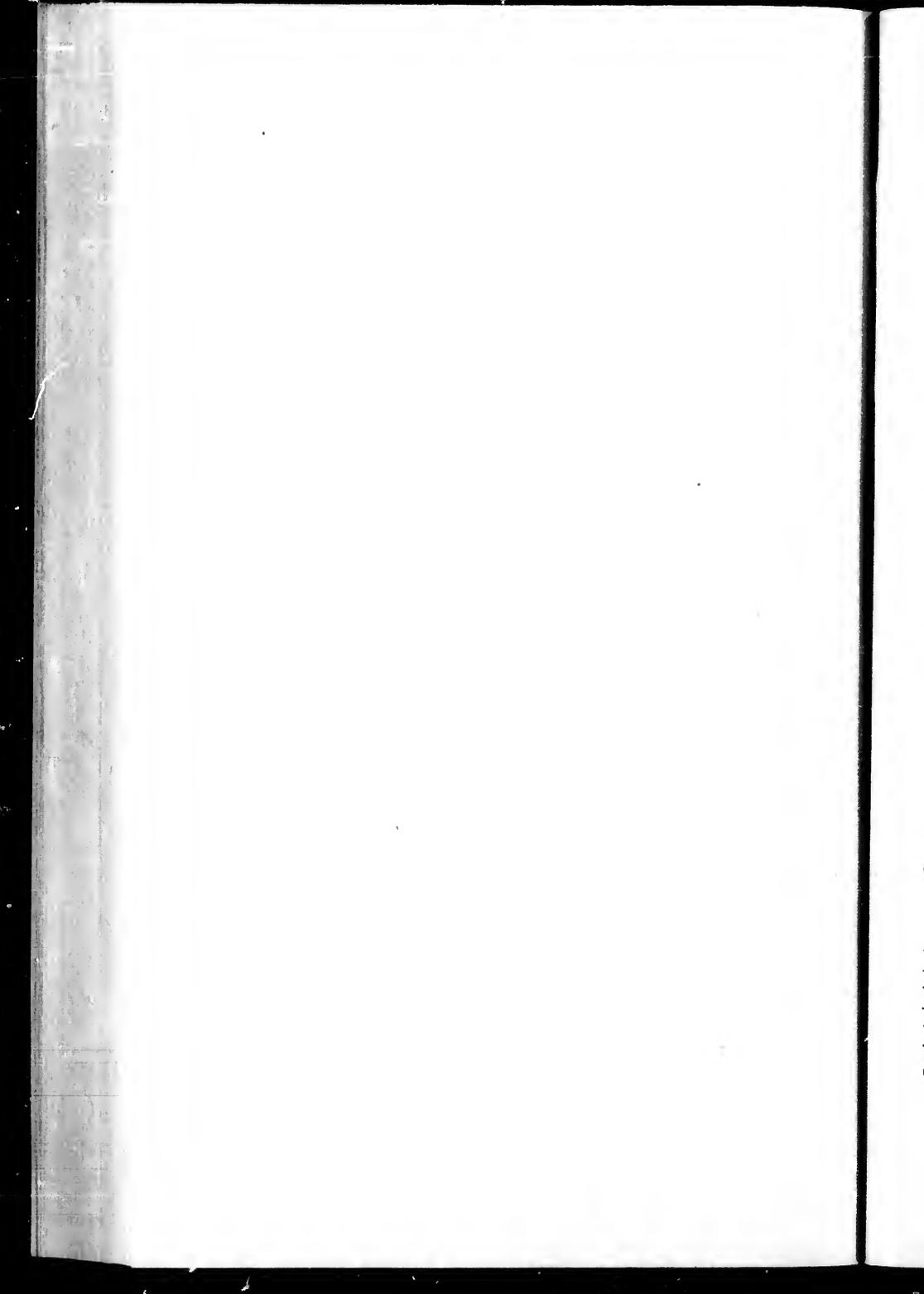
Coudres au-dessus de laquelle vous semblez suspendu. Les vingt et quelques goëlettes qui entrent ou sortent sans cesse, ces chaloupes qui vont et viennent de l'Île à la Baie, n'est-ce pas vivant, charmant à voir ? Admirez encore devant vous ces beaux *fonds de la Baie* avec leurs verdoyantes prairies ; cette immense vallée avec ses riches moissons, s'étendant à droite et au milieu de laquelle serpente le Gouffre ; suivez de l'œil toutes les sinuosités de sa marche capricieuse ; voyez le *Bras* s'abritant sous un feuillage, comme pour surprendre le village au milieu duquel il vient mêler ses eaux limpides à celles du Gouffre.

L'église, le couvent, la chapelle, l'académie, le village tout entier, le *Cap-à-la-Rée*, les rangs de la *Mare*, de l'Équerre, le *Bas de la Baie*, la *Goudronnerie*, tout est là sous vos regards et comme sous vos pieds. Quatre notaires, deux médecins, plusieurs marchands et des industriels

de tout métier sont dans le village pour répondre aux besoins de cette belle et grande paroisse dans laquelle dix écoles, un couvent et une académie répandent les lumières de l'instruction. Mais levez les yeux et contemplez par delà la vallée ce bel amphithéâtre formé par les concessions *Saint-Antoine, Pérou, Saint-Jérôme, Saint-Jean, Terrebonne, Saint-Joseph, et Saint-Flavien* où une chapelle dédiée à Saint-Placide a été ouverte au culte en 1860. Partout sur ces différentes concessions les yeux se reposent avec complaisance sur la plaine liquide de notre majestueux Saint-Laurent. Mais assez et descendons avec la conviction que la Baie Saint-Paul n'a rien à envier aux plus belles paroisses du pays sous le rapport de la beauté et de la variété des sites pittoresques.

ous sem-
quelques
ent sans
viennent
s vivant.
re devant
Baie avec
cette im-
moissons,
eu de la-
suivez de
a marche
s'abritant
pour sur-
duquel il
s à celles

lle, l'aca-
e *Cap-à-*
Equerre,
erie, tout
me sous
nédecins,
industriels



LE PETIT ROGER BON-TEMPS

Je suis un petit bonhomme
Qui n'ai pas plus de dix ans ;
C'est à bon droit qu'on me nomme
Le petit Roger Bon-Temps,
Car je suis gai,
Gai, gai, gai
Et frétilant.
Gai, gaiement

Tout pour moi se change en fête
Et devient amusement ;
J'ai le jeu seul dans la tête
C'est mon plus cher élément.

Pour sauter, chanter et rire
Je suis toujours sur le ton ;
J'ai mon but lorsque j'attire
Le plaisir dans mon canton.

Il n'est pas dans ma nature
De forcer trop mes talents,
Et jamais je ne murmure
Quand on rit à mes dépens.

Mon horreur pour le silence
Me fait passer pour badin :
“ Honni soit qui mal y pense ”
J'ose y risquer mon latin

En tout lieu chacun m'engage
A n'être plus si bruyant ;
Je le veux, je serai sage,
Je le promets en riant.

UNE NUIT SUR LE CAP TOURMENTE.

Un écolier en vacance c'est souvent un nouveau chevalier de la Manche à la recherche de quelques aventures, courant au devant d'un péril, aimant à faire des marches, des promenades extraordinaires, des tours de force ou d'adresse, quelque chose enfin de remarquable qu'il se plaît ensuite à raconter pendant les congés et les récréations de l'année, au milieu d'un cercle d'amis où la gaieté préside. Témoins de la vérité de ce que j'avance, ces six vaillants compagnons (au nombre desquels j'aurai toujours la gloire d'être compté) qui voulurent un jour aller voir lever le soleil du haut du Cap Tourmente. La pensée était neuve selon nous, et à ce titre seul elle méritait notre plus sérieuse considération. Aller passer la nuit sur le Cap Tourmente ! pour y voir

lever le soleil !! Les joyeuses traditions des vacances passées au Petit-Cap de Saint-Joachin ne parlaient d'aucun fait semblable. Mais pour tenter une aussi grande entreprise il fallait un courage plus qu'ordinaire.

Quand une promenade s'annonçait pour la *cime du Cap* l'usage voulait dans ce temps que l'on fit dès la veille tous les préparatifs dont le principal était de se coucher plus tôt que les autre jours : puis aussi matin que possible se faisait la toilette d'ordonnance que l'étiquette prescrivait en pareil cas, et le départ sonnait aussitôt afin de profiter de l'air frais du matin. Bon voyage, disaient ceux qu'un goût plus pacifique retenait au Château Belle-Vue, et le joyeux escadron, n'ayant pour tout bagage qu'un bâton et la boîte aux bluets que fournit la nature, s'élançait alors impatient d'arriver au bout de sa course et réglait sur le chant ses pas précipités.

En avant fanfan Latulippe ...!

Et les voix, fortes d'abord, allaient s'affaiblissant rapidement à travers les ormes et les noyers sous lesquels disparaissait la troupe bruyante.

Mais il n'en était pas ainsi de nous, obligés de faire notre ascension au beau milieu du jour. Il nous fallait affronter ou plutôt charger à dos le soleil brûlant du midi par une chaleur accablante du mois d'août, puis apporter le vivre et le couvert. Mais peut-il y avoir des obstacles insurmontables pour des cœurs généreux ? Donc, chacun chargé de son paquet, nous nous mettons en quête, joyeux comme des rois d'Yvetot. Ceux qui gardent la maison, tout en nous souhaitant heureux voyage, rient sous cap et semblent désirer pour nous quelque désappointement, au moins, s'il nous en arrive, *tous unanimement se promettent de rire à nos frais et dépens.*

Cependant jusqu'au pied du Cap Tourmente nous allions à *volo*, riant,

chantant à faire envie, mais une fois là *plus de chant et par temps plus de joie*. L'un devant l'autre, courbés en avant, appuyés sur nos bâtons, nous allions à petits pas, suant, soufflant et écrasés par un soleil ardent,—nous montions les *falaises*. Enfin, après nous être laissés tomber par terre vingt fois de lassitude. après avoir étanché notre soif aux eaux du *Simoïs* et du *Scamandre*, après nous être rafraîchis sur les bords du *Pactole* au sable d'or (doux souvenir des champs où fut Troie attaché à trois petits ruisseaux par nos heureux devanciers en vacance) nous arrivons sur la *cime du Cap*. Nous nous jetons d'abord à genoux au pied de la croix plantée en 1844 en mémoire d'un projet de promenade à Saint-Joachim qui n'eut lieu que l'année suivante. Puis, nous reposant et nous rafraichissant au souffle du vent toujours frais qui règne sur cette élévation de 1800 pieds nous contemplons à loisir le vaste panorama qui s'offre aux regards étonnés. Oh ! que l'on est bien dédom-

magé des peines qu'il faut se donner pour en jouir ! On sent alors son cœur battre d'un nouveau sentiment d'amour pour sa patrie et l'on ne peut s'empêcher de répéter avec un de nos poètes :

Qu'elles sont belles nos campagnes !
En Canada qu'on vit content !
Salut, ô sublimes montagnes,
Bords du superbe Saint-Laurent !

Car tout cela se présente à la vue en même temps.

D'abord devant soi une immense nappe d'eau parsemée d'îles que l'on prendrait pour autant d'oasis verdoyants, sillonnée en tous sens et par la frêle embarcation du pilote canadien, et par la barque du pêcheur, et par l'énorme trois-mâts sous pavillon de toutes couleurs, s'étend jusqu'au pied même du Cap. C'est notre majestueux Saint-Laurent descendant des mers intérieures de l'ouest et portant à l'Atlantique le riche tribut de ses eaux et de celles de ses nombreux tributaires. Tout y réjouit et repose agréablement la

vue ; soit que les vents retenant leur haleine permettent aux eaux d'aplanir leur surface où vont se refléter comme dans un miroir les nuances variées de la voûte des cieux ; soit qu'un doux zéphir effleure cette plaine, ou que les vents furieux soulèvent et conduisent au rivage des vagues écumantes.

A droite, la *Côte de Beaupré* avec ses rivières, ses chutes, ses vergers de prunes de Damas, ses maisons du temps des Français, s'élevant du fleuve en amphithéâtre et encadrée par les Laurentides dont la chaîne, après avoir décrit une longue courbe, va se terminer à l'horizon par un point brillant qui semble une riche perle placée là pour attacher ensemble la nappe d'eau du Saint-Laurent et le cordon verdoyant de ces montagnes. C'est le Cap Diamant couronné de ses tours, de sa citadelle et de ses remparts, la cité de Champlain avec ses toits, ses dômes et ses clochers de fer-blanc, Québec, le Gibraltar du Nouveau-Monde.

Puis revenant de cette lointaine excursion, avec quel plaisir l'œil se repose encore à droite sur l'île d'Orléans qu'il embrasse presque en entier ! sur le *Petit Cap* et sur le riche plateau qui forme la plus grande partie de la paroisse de Saint-Joachim.

Mais voyez donc devant vous et par de là le fleuve ce vaste tableau qui s'étend à gauche aussi loin que la vue peut atteindre ; comme elles sont belles ces campagnes ! Admirez donc l'élégance et la propreté de ces demeures ! Les voyageurs n'ont-ils pas raison de dire que la *Côte du Sud* est la plus belle partie du pays ? Puis examinez l'île Madame, l'île-aux-Reaux, la Grosse-île, l'île-aux-Grues et loin,—loin, là bas,—les Pèlerins.

A gauche, c'est la suite des caps de la côte du nord qui semblent, en s'avancant dans le fleuve, vouloir en retarder la marche, de concert avec l'île-aux-Coudres que l'on voit sortir de l'eau à l'horizon.

Derrière, toujours les mêmes montagnes dont l'aspect sauvage fait ombre au tableau. Mais que fais-je ? j'essaie de tracer un tableau que le pinceau le plus habile ne pourrait jamais représenter dans toute sa beauté naturelle. Occupons-nous donc plutôt de ce qui nous importe en ce moment.

Déjà le soleil allait disparaître et il était temps de penser à dresser la tente qui devait nous abriter contre la maligne influence de l'air pendant la nuit : à l'œuvre donc, compagnons. A l'instant, des perches sont suspendues sur des poteaux et une toile, qu'une pluie torrentielle pourrait à peine pénétrer, est tendue sur cette charpente, et forme une tente dont Achille se fut bien trouvé au temps de sa colère. Les sapins sont dépouillés de leurs branches et chacun à l'envi l'un de l'autre, apporte la provision nécessaire pour se faire un lit. Au milieu de la tente une table dressée sur une couche épaisse de feuillage reçoit les

mets de notre frugal repas. A la porte, un feu sans cesse alimenté par un bois résineux pétille et semble vouloir prendre part à la gaieté franche qui règne dans tous les esprits, et qui se produit au dehors par de fréquents éclats de rire. Le repas fini, nous sortons à la hâte pour goûter l'air rafraîchissant de la soirée et jouir du spectacle des étoiles et surtout de la lune qui vient de paraître sur l'horizon.

Cependant, depuis que le jour avait fait place à la nuit, des nuages obscurs s'étaient élevés vers le nord ; des éclairs, faibles encore, s'y faisaient voir de temps en temps. Personne n'y faisait grande attention : ce sont des éclairs de chaleur, disons-nous, et nous nous asseyons sans inquiétude. Nous causons et fredonnons aux accords de la flûte ; nous écoutons les sons mâles de la trompette que l'un de nous avait apportée ; quelquefois, nous nous prenons d'admiration pour le spectacle que nous avons devant nous. Cette lune dont la douce lumière argen-

tait tout au loin dans la Côte du Sud et se reflétait sur la surface aplanie du fleuve ; le calme parfait de la nature : tout était propre à faire naître en nous cette agréable mélancolie que donne la solitude et qui dispose à la prière. Aussi, avec quel bonheur chacun de nous se mit-il à genoux pour faire en commun notre prière du soir.

Pour moi, pendant que mes compagnons de voyage se donnaient le plaisir de la conversation, je laissais avec complaisance mon esprit se reposer sur un lieu à jamais cher à mon souvenir et que je devais bientôt laisser peut-être pour toujours : le *Petit-Cap* de Saint-Joachim, espèce d'île enchantée au milieu de prairies verdoyantes sur laquelle la lune semblait se plaire en ce moment à verser les rayons de sa lumière argentine. Fut-il jamais lieu plus propre à passer agréablement le temps des vacances ? Quelle belle solitude et en même temps quelle bruyante activité ! Non, il n'y a

pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée jusque dans ses plus petits détails ces heureux théâtres des plus doux amusements, et je sens renaître en moi les impressions que j'éprouvais alors.

Dans cette pieuse chapelle de l'angélique Louis de Gonzague, si propre et si élégamment ornée, je vois encore les prêtres, les lévites et les élèves prévenant souvent le lever du soleil, pieusement agenouillés ensemble sur le pavé de la nef et goûtant dans l'oraison le *donum Dei*. Je vois les prêtres se succéder aux trois autels avec leurs fervents servants de messe qui se prêtent avec tant de plaisir à ce saint ministère. Et le dimanche, quelle solennité dans ces offices chantés par toute la *paroisse* du Petit-Cap ! Vous écoutiez nos chants, Vierge sainte, lorsque nous vous disions avec transport :

“ Reine des cieux,
Jette les yeux
Sur ce béni sanctuaire.”

car nous sortions le cœur toujours bien content de notre chère petite chapelle. C'était bien le temps pour nous de dire avec le Prophète : "Oh ! qu'il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble !"

Je me promène encore en esprit dans ces beaux sentiers si proprement entretenus sous les arbres du bocage. Je pars par la *Wellington*, je m'arrête au fort *Saint-Louis*, pour jeter un coup d'œil sur le Saint-Laurent, je reviens par la *Waterloo*, puis je descends la *Côte Champlain* et je vais me désaltérer à la *Fontaine à Bouchard*. Mais qu'entends-je et quels bruyants préparatifs ? Où allez-vous donc ?... A la promenade. Etes-vous des nôtres ?... Allons vite, partons !... *En roulant, ma boule, roulant.....* N'est-ce pas ainsi qu'armés de nos instruments de pêche et de nos ustensiles de cuisine nous partions pour faire des fêtes au *Petit Moulin*, célèbre par des traditions de crêpes plus ou moins mal tournées et

ours bien
chapelle.
nous de
qu'il est
d'habiter

prit dans
nt entre-
cage. Je
arrête au
oup d'œil
ns par la
la *Côte*
térer à la
ntends-je
Où allez-
Êtes-vous
rtons !...

. N'est-ce
truments
e cuisine
fêtes au
raditions
urnées et

par son pommier sur les bords de la *Friponne* ; au *Petit Sault* de la rivière Sainte-Anne, merveille de la nature ; à la *Chapelle aux Hirondelles* ; au lac ; aux mesures et aux débris du séminaire de Mgr. de Laval ; aux ruines, souvenir de Champlain, que l'histoire nous représente allant faire du foin à Saint-Joachim, dans les prairies naturelles qu'arrose le *Marsolet*. N'oublions pas non plus d'aller après le souper faire un tour de canot sur l'étang de la *Petite Ferme* et revenons en faisant répéter au Petit Cap les hilariantes expressions de notre joie. Puis, de retour au Château Belle Vue, assis en cercle à la porte, conversons, faisons quelques jeux, chantons..... quelles charmantes veillées ! surtout quand il y avait bal chez Boulé!!

Mais où êtes-vous donc, confrères aimés, amis sincères, visiteurs aimables avec qui j'ai passé de si beaux jours ? Il y a plus de vingt ans que les heureux jours dont je rappelle le souvenir sont

passés et on ne vous revoit plus, pour la plupart dans ces lieux qu'un voyageur appelait le *Paradis Terrestre*. Dispersés en tous lieux ou moissonnés par la mort, il ne nous sera jamais donné de nous revoir ensemble en ces lieux. L'inscription placée au-dessus de la porte du Château Belle Vue du Petit-Cap nous a bien souvent avertis de profiter d'un temps qui ne devait pas durer : “ *Eia age, nunc salta, non ita, musa, diu,* ” nous disait-elle, et vous savez comme moi si elle a dit vrai ! Mais que fais-je encore une fois ? et où m'entraîne mon imagination égarée ? Remontons sur la cîme du Cap.

Déjà les nuages que l'on avait remarqués au nord s'étaient élevés et couvraient près de la moitié du firmament ; les éclairs redoublaient d'intensité et le tonnerre commençait à gronder avec force. Nous allions assister à une tempête sur le Cap Tourmente : c'était une circonstance que nous n'aurions jamais

crû pouvoir rencontrer. Oui, une tempête telle qu'il est rarement donné à l'homme d'en éprouver. Les préparatifs en sont imposants et grandioses, et notre admiration est quelque temps partagée entre le calme et la tempête.

Devant nous, la lune continuant à nous prodiguer sa lumière, et au nord l'obscurité la plus épaisse, partagée en tous sens par la lumière vive et rapide des éclairs, semblaient vouloir se partager l'empire de cette nuit et formaient le plus grand contraste. Mais bientôt tout fut voilé et l'obscurité fut complète.

Heu ! quinam tanti cinxerunt æthera nimbi ! s'écrie l'un de nous, et une crainte involontaire vint se mêler au plaisir que nous ressentions de voir cette scène imposante. C'est que le tonnerre roulait alors terrible au-dessus et autour de nous, et il nous semblait à chaque instant voir fendre le cap sur lequel nous étions. Le vent, devenu furieux, sifflait avec force à travers les

arbres et les fentes des rochers ; les éclats de la foudre sans cesse renouvelés et répétés par les échos des montagnes environnantes se multipliaient avec un fracas épouvantable. Enfin la pluie commence à tomber et nous force à rentrer sous notre tente pour y passer la nuit, et quelle nuit ! s'il fallait par malheur que l'eau vînt à traverser notre couverture. Mais non, malgré la pluie torrentielle qui ne cessa de tomber tant que la nuit dura, nous fûmes préservés et nous pûmes dormir assez bien après avoir joué la partie de cartes.

Mais pendant que nous nous livrions au sommeil une autre scène se passait au Petit Cap. On s'appitoyait sur notre sort ; on savait que sans lumières il nous était impossible de descendre et on nous croyait imbibés de pluie : il fut donc décidé d'envoyer à notre secours. Alors deux graves fermiers sont expédiés avec des torches à la main. A ceux restés au Château-Belle-Vue il leur semblait voir

des *feux-follets* monter sur le Cap Tourmente. Arrivés sur la *Cime* les deux libérateurs nous appellent de toute la force de leurs poumons, mais leurs cris se perdent dans le bruit du vent, de la pluie et du tonnerre. Notre doyen cependant crut entendre des voix et vit des lumières. Voilà, se dit-il, en lui-même, des hibous qui crient comme des hommes, et il prit pour des éclairs leurs flambeaux qu'il aperçut à travers les branches. Tout en finit par là et les deux espions descendirent comme ils étaient montés. Pour nous, nous achevâmes de dormir le reste de la nuit, et le matin arrivé nous plions notre tente, toujours sous les coups de la pluie averse, et nous descendons précipitamment avec des pensées et des impressions bien différentes de celles que nous avions la veille.

La pluie continuait à tomber par torrent lorsque nous montâmes dans les charrettes qui nous attendaient au bas des *salaises* pour nous transporter au

Petit Cap où l'on nous attendait avec une grosse provision de bons mots à notre adresse. Le soleil était-il beau à son lever ?..... Paraît-il aussi gros sur la cime du Cap qu'ici ?..... Que faire ?..... accepter de la meilleure grâce possible notre joyeuse réception était ce que nous avions de mieux à faire. Ils ont bien ri et riant peut-être encore : réunissons-nous à eux, lecteurs, et rions tous ensemble.

adait avec
ns mots à
-il beau à
gros sur la
faire ?.....
ce possible
e que nous
ont bien ri
réunissons-
ions tous

TABLE DES MATIERES



	Page.
LES BOIS-FRANCS :	
PROLOGUE	5
I La découverte.....	9
II Privations et souffrances.....	21
III Consolations.....	35
IV Somerset.....	41
V Deux victimes	50
VI Les deux plus grands obstacles.....	60
VII Conclusion.....	68
HOC ERAT IN VOTIS	75
LA BAIE SAINT-PAUL	81
LE PETIT ROGER BON-TEMPS	153
UNE NUIT SUR LE CAP TOURMENTE	155

